DOSSIER DE — PRESSE 2020

Des OPCA aux OPCO : une transformation réussie par les partenaires sociaux des branches

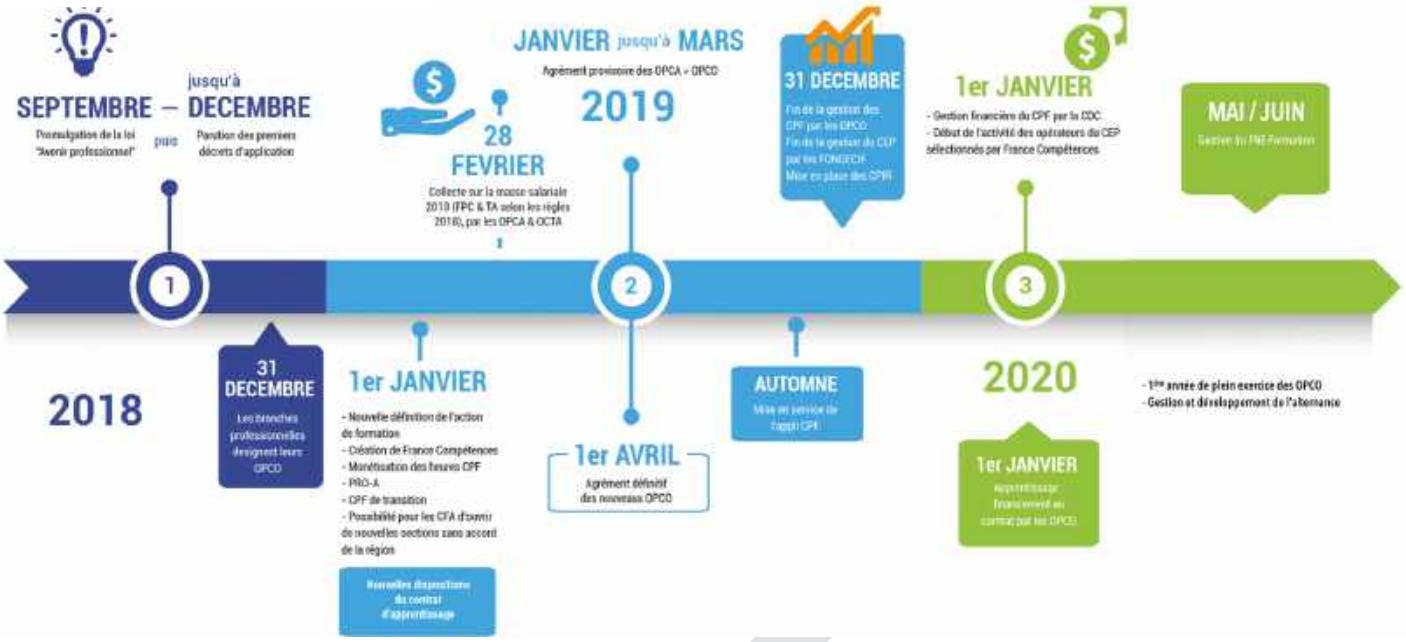
Septembre 2020

Chronologie d'une transformation réussie

La loi Avenir professionnel du 5 septembre 2018 a transformé les OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés) en **opérateurs paritaires** de **compétences (OPCO)**, recentrant leurs missions sur le développement de l'**alternance**, l'accompagnement des **entreprises** et le **service aux branches professionnelles**. Le gouvernement a conduit les 20 OPCA existants à se réorganiser en 11 nouveaux OPCO construits sur la cohérence et la pertinence économique de leur champ d'intervention.

Après dépôt des dossiers d'agrément le 31 décembre 2018, le ministère du Travail a validé les nouveaux périmètres et publié les agréments des **11 OPCO** le 1er avril 2019.

Calendrier de la réforme



L'ambition des partenaires sociaux

Les partenaires sociaux se sont mobilisés dans la création des opérateurs de compétences pour définir leur périmètre d'intervention et préciser leur cadre d'action notamment eu égard aux enjeux emploi formation des branches qu'ils représentent. Ainsi, ils ont voulu répondre aux enjeux de l'économie du savoir et de la compétence. En effet, l'acquisition et le maintien des compétences sont des leviers prioritaires pour l'individu (employabilité et sécurisation), l'entreprise (performance), la Branche (dialogue social et attractivité) et la compétitivité économique globale.

"Ils ont voulu répondre aux enjeux de l'économie du savoir et de la compétence."



Ce faisant les partenaires sociaux ont fait des opérateurs de compétences un **outil essentiel de la politique de développement des compétences des branches au service des entreprises et des salariés.**

Près de **600** administrateurs paritaires au service des politiques de branches, des entreprises et salariés.

Les missions des OPCO au service de cette ambition

Au 1er janvier 2020, les OPCO sont devenus les acteurs pivots du dispositif de la formation professionnelle au cœur des territoires

— **Participer au développement et assurer le financement de l'alternance** (contrats d'apprentissage et de professionnalisation) selon les niveaux de prise en charge fixés par les branches et accompagner les branches et les entreprises qui souhaitent créer leur CFA.

— **Améliorer l'accès aux dispositifs et assurer le financement du plan de développement des compétences des très petites et petites entreprises** qui rassemble l'ensemble des actions de formation dans le cadre de la politique RH de l'entreprise.

— **Apporter un conseil et un accompagnement aux entreprises** dans leurs projets de formation et le développement de leurs compétences.

— **Assurer un service de proximité** permettant d'améliorer l'information et l'accès de leurs salariés à la formation professionnelle.

— **Apporter un appui technique aux branches professionnelles** pour anticiper les mutations économiques (Gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, Observatoires prospectifs des métiers et des qualifications), élaborer et déployer leurs politiques de développement de l'alternance, accroître l'attractivité des métiers, concevoir et délivrer les certifications de branches.

— **Faciliter, par le développement des compétences, l'insertion ou la réinsertion des personnes** notamment des publics prioritaires ayant des difficultés d'accès à l'emploi ou étant éloignés de l'emploi.

— **Agir au bénéfice de publics spécifiques** selon les branches, leur proposer une offre de formation adaptée à leurs métiers et à leurs conditions d'exercice et les accompagner dans leur plan de développement des compétences.

— **Contribution des Branches au déploiement des dispositifs publics pour la formation, l'emploi et l'insertion** par une politique contractuelle dynamique (POE, PIC, EDEC, HOPE,...).

Les chiffres clés

- **1 539 755** entreprises
  - dont **97 %** de - 50 salariés
- **19 710 376** salariés couverts
  - dont **42,8 %** - 50 salariés
- Budget total géré* : **9,8 Mds €**
  - dont **5,8 %** de frais de gestion
- **5 626** salariés des OPCO
  - **2 391** : Proximité territoriale, conseil aux entreprises, promotion des métiers
  - **364** : Expertises métiers (observatoires, ingénierie, certification,...)
  - **1 944** : Gestion
  - **1 055** : Fonctions supports

*dont reprise du stock de contrats d'apprentissage

"94 % du budget consacrés aux dépenses d'information, formation et d'accompagnement des entreprises, de leurs salariés, des alternants et des demandeurs d'emploi."

"Des actions à fort impact, 4,35 millions de stagiaires formés chaque année."

Indicateurs d'activité

- Nombre de contrats d'alternance financés
  - **211 029** contrats de professionnalisation pris en charge
  - **20 248** contrats d'apprentissage hors conventions régionales
- **4 355 287** salariés (stagiaires) formés
  - dont **40,3 %** de - 50 salariés
- **50 245** demandeurs d'emploi formés
- **483** AFEST/Parcours financés
- **5 738** diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

Les chiffres clés

Pour rappel

- **290 664** dossiers de CPF financés
- Montant total de collecte 2019 : **4,3 Mds €***
- Montant total des contributions conventionnelles de Branches : **497 M €**
- Montant total des versements volontaires d'entreprises dans le cadre de services et d'accompagnements spécifiques : **875 M €**
- Montant des co-financements obtenus hors péréquation : **279 M €**

* hors collecte apprentissage en 2019

- **458 000** contrats d'apprentissage repris du stock (donnée 2020)
- Montants engagés : **3,4 Mds €**
- Montant global de la première avance (50 %) : **1,5 Mds €**
- **11 570** nouveaux contrats d'apprentissage depuis le 01/01/20
- Montants des engagements nouveaux du 17 mars au 11 mai : **558 M €**
- **12 019** entreprises bénéficiaires (SIRET) du FNE-Formation
  - dont **7 044** de - 50 salariés
  - dont **3 357** de 50 à 299 salariés
  - dont **1 618** de 300 salariés et plus
- **70 245** salariés bénéficiaires
- Montant total engagé : **52 M €**

Panorama des OPCO

44 branches
64 000 entreprises adhérentes
760 000 salariés permanents et intermittents couverts

Afdas

Culture, industries créatives et récréatives

27 branches professionnelles
182 659 entreprises adhérentes
3 073 170 salariés couverts

Akto

Services à forte intensité de main d'œuvre

15 branches
108 000 entreprises adhérentes
1 800 000 salariés couverts

Atlas

Services financiers et du conseil

3 branches professionnelles
198 000 entreprises adhérentes
1 400 000 salariés couverts

Constructys

Bâtiment, négoce des matériaux de construction, travaux publics

19 branches professionnelles
90 000 entreprises adhérentes
1 700 000 salariés couverts

L'opcommerce

Commerce

32 branches professionnelles
69 675 entreprises adhérentes
3 049 000 salariés couverts

OPCO 2i

Interindustriel

50 branches professionnelles
184 598 entreprises adhérentes
1 200 000 salariés couverts

Ocapiat

Coopération agricole, agriculture, pêche, industrie agro-alimentaire et territoires

54 branches professionnelles
402 000 entreprises adhérentes
3 500 000 salariés couverts

OPCO EP

Entreprises de proximité

22 branches professionnelles et la RATP
216 022 entreprises adhérentes
1 630 231 salariés couverts

OPCO Mobilités

Automobile, logistique, services et transports

8 branches professionnelles
9 616 entreprises adhérentes
906 474 salariés couverts

OPCO Santé

Sanitaire, social, médico-social

21 branches professionnelles
31 045 entreprises adhérentes
927 099 salariés couverts

Uniformation

Cohésion sociale

Les ambitions des OPCO

"Faire de la formation un levier de transformation de l'emploi et des compétences dans des secteurs en prise avec de profondes mutations économiques et sociales, en développant un service de proximité dédié à la professionnalisation de tous les actifs qui composent ces champs d'activité."
(Afdas)

"Agir pour les emplois d'aujourd'hui, penser les compétences de demain et s'engager pour l'emploi durable de tous."
(Akto)

"Nous accompagnons les branches et les entreprises des services financiers et du conseil, afin qu'elles disposent des meilleures compétences et qualifications sur leurs métiers à forte valeur ajoutée, par une approche systémique intégrant alternance, développement de l'entreprise, politiques de l'emploi et progressions personnelles."
(Atlas)

"Devenir le partenaire de confiance au service des compétences du Commerce de demain."
(L'opcommerce)

"Pour une synergie des compétences inter industrielles."
(OPCO 2i)

"Faire grandir toute la filière de la construction en préparant et accompagnant les entreprises et leurs salariés aux métiers de demain, et en contribuant à anticiper les évolutions, à développer les compétences et l'alternance."
(Constructys)

"La proximité, notre priorité !"
(OPCO EP)

"Contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques."
(OPCO Mobilités)

"Dans une logique de filières et un esprit d'efficience, de convergence et de transversalité face aux nombreux enjeux pour nos 50 branches, OCAPIAT œuvre au plus près des territoires en favorisant l'innovation pédagogique et la transition digitale."
(Ocapiat)

"Uniformation soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne dans toutes les étapes de sa vie : une économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux."
(Uniformation)

"Répondre aux défis sociétaux majeurs en matière d'emploi-formation dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social."
(OPCO Santé)

2019 aura été une année fondatrice pour les OPCO avec la réalisation d'une continuité de services et d'une mise en œuvre opérationnelle effective.

L'apprentissage

Les OPCO assurent dès 2019 la reprise des contrats d'apprentissage hors convention. Au 1er janvier 2020 cette reprise est totale pour les contrats en cours et les nouveaux contrats. Dans le même temps, les OPCO ont accompagné les branches pour la détermination des coûts/contrats permettant de financer les parcours en apprentissage. Les OPCO deviennent ainsi les acteurs pivots de l'alternance, notamment de l'apprentissage.

Les dispositfs existants

Les OPCO ont su gérer les dispositifs existants (plan de formation, contrat de professionnalisation) ou en phase d'arrêt (Période de Professionnalisation) sans rupture pour les entreprises et les bénéficiaires.

Le CPF

Les OPCO ont également pris en charge les dossiers de CPF réceptionnés avant le 30 novembre 2019 et dont l'entrée en formation était prévue dans le courant du mois de janvier. Depuis le 1er décembre, toute nouvelle formation au titre du CPF s'est effectuée via l'application mobile ou le site internet Moncompteformation sans impact pour les demandeurs.

Les OPCO ont su mener à bien leurs missions dans un contexte :

- de fusion ou d'élargissement de structures,
- d'application de la réforme dans une temporalité contrainte,
- de bouleversement des "règles du jeu" pour les entreprises en matière de formation professionnelle.

2020 : première année de plein exercice

Au 1er janvier 2020, c'est l'intégration pleine et entière de la mission apprentissage pour les OPCO, tout en déployant leur nouvelle offre de service à destination des entreprises.

S'adapter au contexte de crise sanitaire

Apprentissage

Depuis le 17 mars, les OPCO ont poursuivi leurs activités en les adaptant au nouveau contexte avec **une priorité : assurer la continuité du financement des formations.** Cette souplesse organisationnelle des OPCO a permis de basculer en temps réel les demandes de prise en charge et de financement vers des traitements dématérialisés, d'alléger l'ensemble des démarches pour les entreprises et organismes de formation, de maintenir l'information, l'appui et le conseil aux entreprises dans la période.

FNE-Formation

Les OPCO ont été mandatés par l'État pour gérer l'opération FNE-Formation, visant à former des salariés placés en activité partielle, à compter du 2 mars 2020. Au 17 juin, via cette opération ce sont 70 245 salariés qui ont été formés, 12 019 entreprises accompagnées, pour un montant total d'engagements de 52 M€.

Et demain : les OPCO en première ligne pour soutenir l'alternance et développer les compétences des salariés

Le premier exemple d'une mutualisation réussie

GIE D²OF : un centre de services partagés en pleine évolution

En 2017, les financeurs de la formation professionnelle (Opca, Opacif, Fongecif,...) avaient lancé une plateforme permettant le référencement de l'offre de formation. Son objectif principal : vérifier la capacité des organismes de formation à mettre en œuvre des formations de qualité.
En 2020, l'outil Datadock recense plus de 51000 prestataires de formation.

L'expérimentation au service de la modélisation

À partir d'une expérimentation menée en mars 2018, le GIE D²OF a construit une doctrine partagée entre ses membres. L'objectif était de s'assurer de la conformité des pratiques des organismes de formation aux obligations du décret du 30 juin 2015, attestées par les déclarations effectuées dans une plateforme dénommée Datadock. L'intérêt de la mise en commun des moyens et des contrôles étaient de permettre de gagner en cohérence et en efficacité. Un même organisme de formation était contrôlé une fois, pour l'ensemble des membres. Simplification pour les financeurs ; simplification aussi pour les organismes avec un seul interlocuteur.

En 2019, la méthodologie a évolué vers des contrôles basés non seulement sur la conformité au décret, mais aussi vers des éléments de services faits. Ainsi, d'un contrôle de l'organisme de formation, le GIE a développé des contrôles des actions de formation. Ces contrôles, sur site, sont maintenant pérennes et le GIE a contrôlé près de 2000 organismes depuis le lancement de cette activité.

La mutualisation des moyens comme principe fédérateur

— Le Conseil d'administration du GIE du 15 mai 2020 a voté la reprise de la plateforme E-Certif.

La reprise de ce portail de gestion des CQP et CQPI au service des branches professionnelles s'inscrit dans la dynamique de constitution d'un centre de services partagés. Au service des branches qui le souhaiteront, et avec un coût amorti entre celles qui l'utiliseront, il permettra la gestion de candidatures, de l'inscription à la certification en passant par la publication de tableaux de bord et de statistiques.

— Par ailleurs, La loi "Avenir professionnel" ayant modifié en profondeur la gestion de la qualité de l'offre de formation, le GIE D²OF devra faire évoluer son activité de contrôle de la qualité. Dans cette perspective, il s'agira à terme, une fois la norme Qualiopi en vigueur, de passer d'une activité de contrôle des organismes au contrôle de l'action, dans la même logique de mutualisation des moyens.

Le GIE D²OF au 1er juillet 2020

Le GIE est constitué de tous les OPCO, des associations de transition pro et des FAF de non salariés (liste des membres en annexe). Il est présidé par Thierry Teboul, directeur général de l'AFDAS, et dispose de deux vice-présidents, Valérie Sort, directrice générale d'AKTO et Arnaud Muret, directeur général de l'OPCO EP.

La gouvernance est construite autour de commissions : transition et avenir, financière, contrôles, système d'information et juridique. Chacune d'entre-elles est présidée par le directeur d'une structure membre du GIE. Les présidents de commissions se réunissent tous les mois au sein d'un Comité Exécutif.

Dans une logique de convergence des pratiques, le GIE tisse également des partenariats permettant de collaborer avec d'autres financeurs non paritaires : Régions, MIVILUDES, et d'autres en cours d'élaboration.

Les membres du GIE

— AFDAS
— AGEFICE
— AKTO
— ANFH
— ATLAS
— CERTIF'PRO
— CONSTRUCTYS
— FIF PL
— L'OPCOMMERCE
— OCAPIAT
— OPCO 2i
— OPCO EP
— OPCO MOBILITES
— OPCO SANTE
— UNIFORMATION

Faire de la formation un levier de transformation de l'emploi et des compétences dans des secteurs en prise avec de profondes mutations économiques et sociales, en développant un service de proximité dédié à la professionnalisation de tous les actifs qui composent ces champs d'activité.

Présidente : **Angeline BARTH** - CGT

Vice-Présidente : **Isabelle GENTILHOMME** - SNDTP (Syndicat National des Théâtres Privés)

Directeur général : **Thierry TEBOUL**

Directrice Communication & Relations presse : **Cécile DENIS**

L'Afdas est l'opérateur de compétences des secteurs de la culture, des industries créatives et récréatives. Il réunit 44 branches professionnelles qui représentent 64 000 entreprises et 760 000 salariés :

- Audiovisuel
- Casinos
- Distribution de films
- Édition du livre
- Édition phonographique
- Exploitation cinématographique
- Golf
- Hôtellerie de plein air
- Loisirs
- Médias
- Mannequins
- Organisme de Tourisme
- Presse
- Publicité
- Spectacle vivant
- Sport
- Télécommunications

L'OPCO accompagne en outre le développement des compétences des 264 320* artistes-auteurs dans le cadre d'un fonds de gestion dédié.

*Source : Rapport d'activité de la Maison des artistes 2018

Chiffres clés

- 64 000 entreprises dont 94 % de - 50 salariés
- 760 000 salariés permanent et intermittents dont 38 % de - 50 salariés
- 264 320 artistes-auteurs* accompagnés dans le cadre d'un fonds de gestion dédié.

*Source rapport d'activité de la Maison des Artistes 2018

- 24 362 contrats d'alternance financés dont 9 490 contrats de professionnalisation dont 14 872 contrats d'apprentissage
- 167 000 salariés (stagiaires) formés
- 6 115 demandeurs d'emploi formés
- 250 AFEST/Parcours financés
- 244 diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

Une proximité dans les territoires

L'Afdas compte 251 collaborateurs et 18 implantations en région, au plus près de ses publics.

En savoir +

Afdas : www.afdas.com

***Claude ATCHER, Directeur de** France 2023*

Notre ambition pour **France 2023** autour de la **Coupe du Monde de Rugby** qui sera organisée en 2023 sur le territoire français, est de profiter de cet évènement sportif international et des valeurs d'excellence et de performance qu'il véhicule pour investir dans la jeunesse et former les Dirigeants du sport de demain.
Notre programme, **CAMPUS 2023, ambitions pour le sport**, fait la passe vers l'emploi à 2023 jeunes qui choisiront la voie de l'apprentissage, véritable ascenseur social au service du sport en France.
Quand nous avons pensé ce projet, nous avons pris contact avec l'Afdas, OPCO de la branche du sport. Dès notre première rencontre, il est devenu notre partenaire prioritaire et principal. C'est une équipe compétente, qualifiée et enthousiaste qui nous accompagne sur les enjeux stratégiques, pédagogiques, financiers du projet et sur l'ingénierie de certification.
Parce que la notion d'héritage est primordiale et qu'aucune offre de formation ne répond aux enjeux de France 2023 et aux besoins réels des structures sportives, nous travaillons à la création d'une certification de niveau 6, conjuguant les compétences nécessaires aux futurs Dirigeants de clubs sportifs.
Nous menons ce travail avec l'Afdas dans une dynamique collaborative et à forte valeur ajoutée. Le Sens du collectif, l'état d'esprit et la solidarité sont des valeurs que nous partageons et je n'ai aucun doute sur la performance de l'équipe que nous formons pour que ce projet soit un succès et mène nos jeunes à la réussite et à l'excellence !

***Stanislas SURUN, Directeur des ressources humaines de** Magnum*

Le développement des compétences est le moteur des entreprises, et ces dernières se doivent d'être prêtes pour la relance dans l'après-crise : il est donc essentiel d'accompagner les collaborateurs et les entreprises dans cette démarche tournée vers l'avenir.*

L'Afdas et ses conseillers nous ont accompagné sur la contractualisation du dispositif "FNE-Formation" et dans la recherche d'organismes de formations proposant des formations à distance. Un accompagnement de terrain précieux et réactif qui a été à la hauteur de la situation liée à la pandémie.

Au final pour Magnum, c'est 190 salariés formés et plus de 300 formations effectuées. Merci l'AFDAS !

***Samuel DEWITTE, Directeur général adjoint d'**Adrexo*

Les conditions de réussite de notre stratégie de retournement de l'entreprise Adrexo sont de transformer le métier de distributeur d'imprimés publicitaires en distributeur de courrier et de colis à l'ensemble des citoyens.

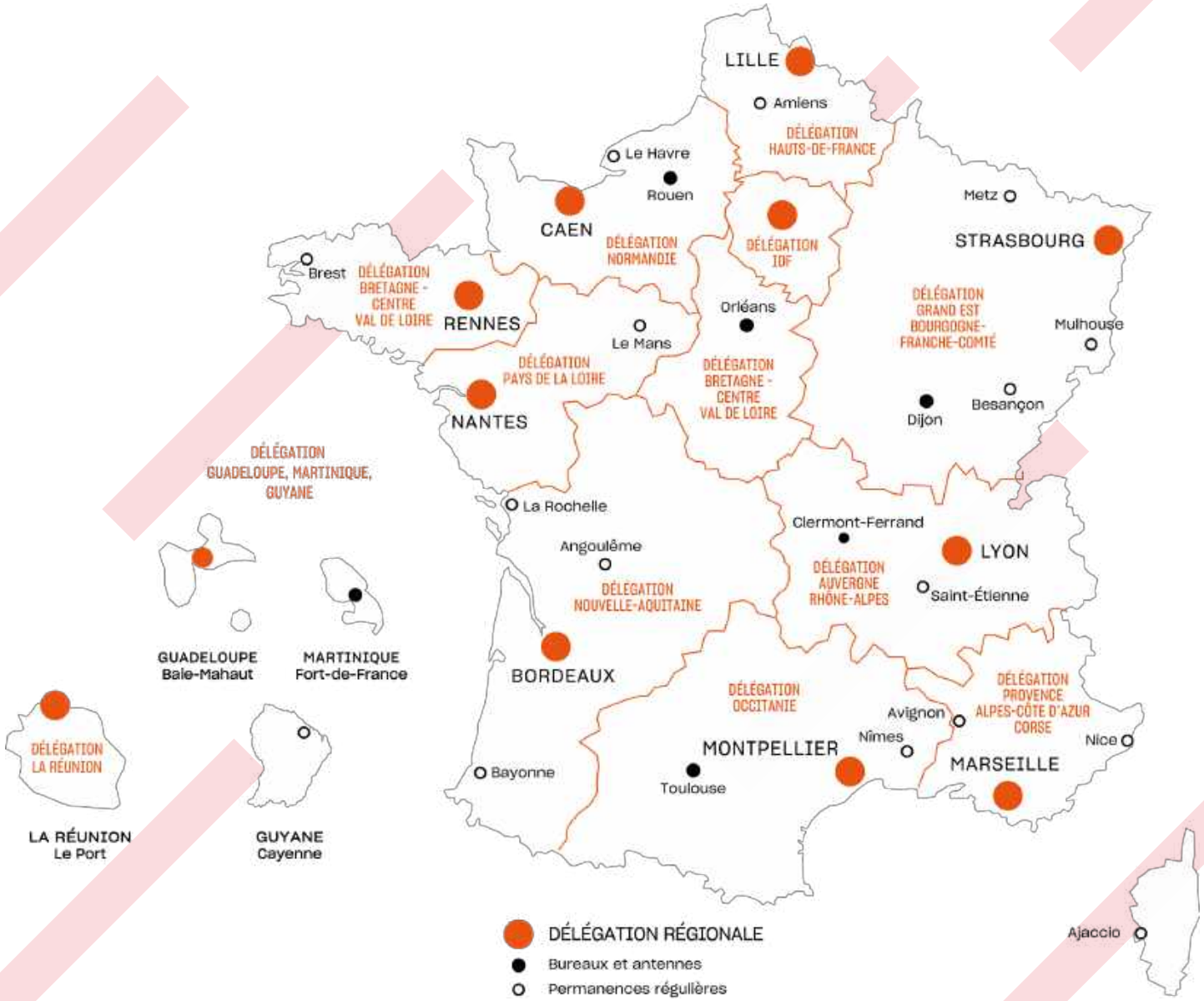
Nous avons actuellement un turnover trop important pour réussir cette transformation.

Nous avons donc fait appel à l'Afdas pour, à partir de ces constats, nous aider à mettre sur pied les parcours en AFEST (Action de Formation en Situation de Travail) que nous réalisons en contrat de professionnalisation.

Cette dynamique de contrat de professionnalisation a également permis de mobiliser les seniors au sein de notre entreprise qui se sont engagés dans une mission de formateur, avec l'obtention d'une certification à la clé.

Les résultats sont au niveau attendu, tant en termes de professionnalisation des collaborateurs qu'en baisse significative du turnover et également de montée en compétences des collaborateurs les plus expérimentés.

18 implantations territoriales en France métropolitaine et en outre-mer



Agir pour les emplois d'aujourd'hui, penser les compétences de demain et s'engager pour l'emploi durable de tous.

AKTO
L'humain au cœur des services

Président : **Hervé BÉCAM** - UMIH
(Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie)

Vice-président : **Jamil AIT-IDIR** - CGT

Directrice générale : **Valérie SORT**

Directrice Communication Marketing : **Aude LÉGER**

AKTO est l'opérateur de compétences des services à forte intensité de main-d'œuvre

Il accompagne **27** branches professionnelles qui partagent :

- Des métiers dont la "maîtrise des compétences techniques" et la place du "relationnel" sont au cœur des prestations rendues ;
- Des secteurs contributeurs à la création d'emplois pour des publics de 1er niveau de qualification et favorisant des parcours professionnels par la mobilité, la transition ou l'évolution de leurs compétences ;
- Des secteurs dont les enjeux emploi, qualification et attractivité des métiers appellent à des solutions interbranches.

Implantées sur l'ensemble du territoire national, métropolitain et ultra-marin, les entreprises relevant d'AKTO font face à un contexte structurel de transformation forte de leurs métiers, notamment liée à la transition digitale.

Ces entreprises recrutent et salarient des publics de premier niveau de formation initiale notamment (niveau 4 et infra) et leur permettent de s'intégrer socialement par leur insertion professionnelle.

Ces publics de nouveaux entrants et de salariés requièrent des investissements importants en ingénierie de formation, de compétences, de qualifications et de certification aussi bien pour l'accès aux savoirs de bases que pour des compétences plus techniques.

Ces secteurs disposent par ailleurs de niveaux de qualification plus élevés, favorisant la construction de parcours professionnels et offrant des possibilités d'évolution au sein desquels la formation et la certification jouent un rôle majeur.

Chiffres clés

- **182 659** entreprises
  dont **98 %** de - 50 salariés
- **3 073 170** salariés couverts
- **76 388** contrats d'alternance financés
  dont **30 266** contrats de professionnalisation
  dont **46 122** contrats d'apprentissage
- **563 462** salariés (stagiaires) formés
- **17 650** demandeurs d'emploi formés

Une proximité dans les territoires

AKTO est présent sur l'ensemble du territoire avec près de **700** salariés en région et dans les Outre-mer où AKTO a reçu une délégation de services de 4 OPCO (l'Opcommerce, l'Opco Atlas, l'Opco Mobilités et l'Opco 2i).

En savoir +

Akto : https://www.akto.fr/

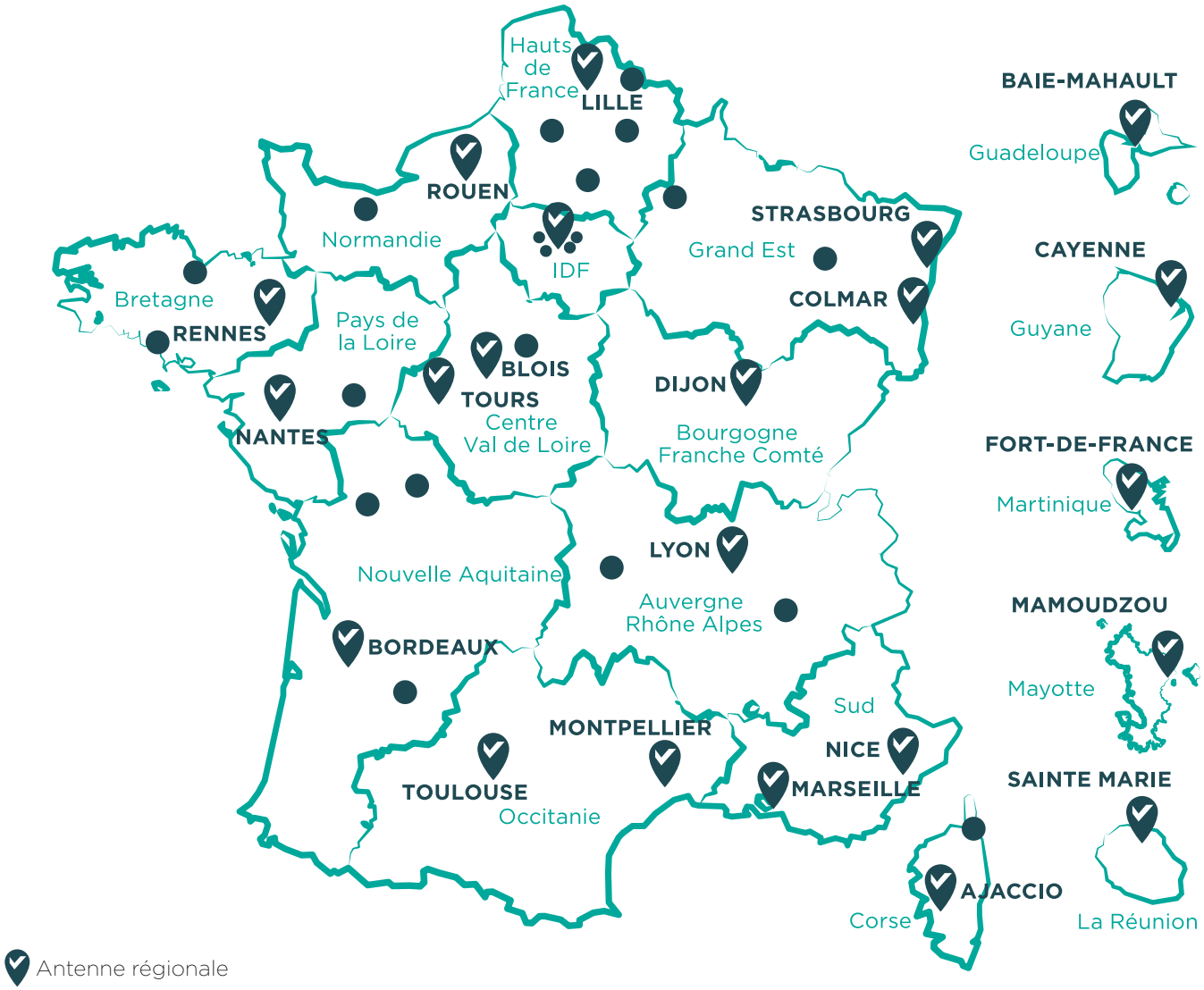
Hervé BÉCAM, Président,
Jamil AIT IDIR, Vice-président

La crise sanitaire de ces trois derniers mois a provoqué un ralentissement économique inédit dans plusieurs secteurs professionnels du périmètre d'AKTO. Les impacts qui en découlent sont progressivement appréhendés par les branches professionnelles, notamment en matière de sécurisation des emplois et de recours aux dispositifs de l'alternance. Le premier impact porte sur l'emploi des salariés au sein de nos entreprises adhérentes. Face à ce risque, les branches professionnelles d'AKTO souhaitent anticiper et se mobiliser afin que des formations prioritaires soient rapidement mises en œuvre pour préparer la reprise d'activité. À ce titre, le FNE Formation nous a déja permis de joeur un rôle d'amortisseur essentiel pendant la période de chômage partiel à laquelle ont été confrontées entreprises et salariés. Les branches professionnelles envisagent également des travaux prospectifs visant l'identification de métiers «clé» vers lesquels accompagner les salariés dans l'évolution de leurs compétences et de leurs qualifications. Notre seconde priorité : réduire le risque d'un moindre recours à l'alternance par des entreprises en difficulté, et accompagnr les OFA et CFA qui doivent revoir leurs conditions pédagogiques et logistiques d'accueil des alternants. C'est l'ambition d'AKTO d'apporter des solutions dès cet été pour soutenir l'emploi et la qualification par l'alternance. Et enfin, salariés et stagiaires de la formation professionnelle de faible niveau de qualification, salariés touchés par un handicap, salariés ne maitrisant pas les savoirs de base, bénéficiaires d'une protection internationale, ... sont autant d'actifs dont les parcours professionnels seront potentiellement fragilisés par la période de détérioration de l'emploi qui s'annonce. Engagées en faveur de la formation et de la qualification de ces publics, les branches professionnelles sont en mesure d'agir en mobilisant AKTO afin d'accéder à des solutions opérationnelles et à des experts en mesure de les accompagner pour réduire le risque de détérioration de la situation professionnelle de ces publics. Depuis un an, Akto fédère ses 5 réseaux. En assemblant nos compétences, nos expertises sectorielles et métiers sur tout le territoire national y compris dans les DROM, nous devenons un acteur clé pour faire levier avec nos partenaires paritaires, publics et privés, et déployons les politiques de branches et interbranches, auprès des entreprises pour leurs salariés.

Valérie SORT, Directrice générale

AKTO agit également pour sécuriser l'accès à l'emploi par la formation des publics les plus fragilisés dans leur parcours (jeunes hors système scolaires, demandeurs d'emploi, réfugiés, ...). Malgré le contexte tendu auquel nos secteurs font face en 2020, ce sont plus de 1 200 actions prévisionnelles d'accompagnement-formation de 14 000 demandeurs d'emploi qui sont visées dans le cadre d'un parcours d'intégration dans l'entreprise (POEC). Depuis son lancement en juin 2014, AKTO a déployé « Mission Jeunes » en partenariat avec plus de 100 Missions locales, auprès de 18 000 bénéficiaires. Plus de 61 000 missions d'intérim ont ainsi été réalisées grâce à l'engagement de près de 1 000 agences d'emploi sur tout le territoire. AKTO porte également le programme « Terre d'emploi » qui a permis d'intégrer 1 000 jeunes hors système scolaire en 2019 et vise 1 300 jeunes sur 2020 en partenariats forts dans les 18 régions. Enfin, les projets HOPE et SESAME permettent à AKTO de répondre aux demandes de recrutement dans les secteurs de l'intérim et de l'Hôtellerie-Restauration en facilitant l'intégration dans l'entreprise, de personnes sous statut de réfugiés. Ainsi, depuis 3 ans, ce sont 3 000 réfugiés qui ont été accompagnés dans l'emploi. Tous ces exemples et ces résultats montrent l'engagement et la capacité des équipes d'AKTO sur le terrain à s'adapter aux situations, aux publics et enfin à créer des synergies partenariales pour apporter des solutions d'intégration durable dans l'emploi. Cette dynamique est notre ADN. Elle nous mobilise collectivement, à chaque fois, sur chaque territoire, pour identifier et construire des solutions originales et pragmatiques qui permettront d'amortir les impacts de cette crise déjà fortement mesurables dans nos secteurs.

Implantations territoriales en France métropolitaine et en outre-mer



Générer les meilleures qualifications et compétences sur des métiers à forte valeur ajoutée pour soutenir l'activité des entreprises et l'emploi.

Atlas OPCO
Soutenir les compétences

Président : **Philippe DEGONZAGUE** - SYNTEC

Vice-Présidente : **Céline VICAINE** - CGT

Directeur Général : **Yves PORTELLI**

Directrice Communication et Marketing opérationnel : **Frédérique BARILLIET**

Atlas accompagne 15 branches professionnelles réparties en 4 secteurs d'activités :

Assurance :
— Agents généraux d'assurance
— Courtage d'assurance et de réassurance
— Sociétés d'assurance
— Sociétés d'assistance

Banque :
— Banques
— Banque populaire
— Caisse d'épargne
— Crédit mutuel

Conseil :
— Bureaux d'études techniques ingénieurs et conseils
— Économistes de la construction
— Experts-comptables et commissaires aux comptes
— Géomètres experts
— Surveillance de la qualité de l'air

Finance :
— Marchés financiers
— Sociétés financières

Chiffres clés

- **108 000** entreprises
  dont **97 %** de - 50 salariés
- **1 800 000** salariés couverts
  dont **52 %** de - 50 salariés

- **63 400** contrats d'alternance financés
  dont **26 400** contrats de professionnalisation
  dont **37 000** contrats d'apprentissage
- **259 363** stagiaires formés
- **9 030** demandeurs d'emploi formés
- **557** diagnostics Conseil RH
  au bénéfice de **400** entreprises

Une proximité dans les territoires

Atlas compte **285 collaborateurs** et dispose d'un maillage territorial de proximité avec **22** représentations en régions.

En savoir +

Atlas : https://www.opco-atlas.fr/

Service de proximité et plan de relance

Pendant la crise, la disponibilité des collaborateurs est demeurée intacte, notamment pour accompagner la concrétisation des mesures financières exceptionnelles instaurées au niveau national : conseil et accompagnement des entreprises dans **le déploiement du FNE** et **des aides spécifiques** allouées par certaines branches professionnelles (bureaux d'études techniques, cabinets d'ingénieurs-conseils et sociétés de conseils…).

Atlas s'est aussi fortement mobilisé sur la mise en place du **FNE-Formation renforcé** en délégation des services de l'Etat : l'Opco a validé plus de **10 000** dossiers jusqu'à aujourd'hui.

Pour répondre aux enjeux économiques post COVID de ses adhérents, Atlas déploie **un plan de relance de l'activité** avec **3** objectifs principaux :

- soutenir la reprise de l'activité économique des entreprises ;
- développer l'alternance pour accompagner l'insertion dans l'emploi des nouvelles générations ;
- identifier les mutations économiques pour adapter son action au plus près des besoins des entreprises et des salariés.

Dans ce cadre, l'Opco a financé **400** **prestations de Conseil d'Appui RH** en faveur des TPME, dont certaines sont plus fragilisées par la crise.

Booster l'Apprentissage vers les métiers du Numérique et de l'Ingénierie

Pour Atlas, l'objectif est de soutenir le recours au contrat d'apprentissage et de valoriser les métiers de la branche.
Atlas a participé à l'édition 2019 **"Apprentissage Now"** en Nouvelle-Aquitaine, un événement **100% Apprentissage** qui a permis de mettre en relation plus de **300** **étudiants avec des entreprises du Numérique et de l'Ingénierie.**

Aujourd'hui Atlas soutient, via **une campagne dédiée, le recours à l'alternance** : identification des besoins d'embauche auprès de ses adhérents, sensibilisation des entreprises, mise en relation de l'offre et de la demande en s'appuyant notamment sur ses partenaires naturels, les organismes de formation et CFA.

Accompagner les demandeurs d'emploi vers les métiers des branches professionnelles

Au total en 2020, Atlas contribuera à financer près de **170** sessions de formation dans le cadre de la POEC, en faveur de **2 200** demandeurs d'emploi.

En collaboration avec Pôle emploi et l'association Wintergreat, Atlas a mis en œuvre une Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC). Cette action de formation a permis à 20 réfugiés franciliens en 2019 d'appréhender l'environnement de l'entreprise, de se former aux métiers de la banque et de se préparer aux entretiens d'embauche.

Tech Valley (66100) – Consulting Ingénierie, informatique et systèmes d'information - *https://techvalley.fr/*
Mélanie BRUNET RH Management

Dans le cadre du montage des dossiers FNE-Formation, Atlas nous a conseillé et suivi tout au long de nos démarches, de l'**identification du besoin** jusqu'à l'**accord de prise en charge.** Notre gestion administrative a été nettement allégée grâce au **dépôt dématérialisé des justificatifs** sur MyAtlas. Grâce à cette étroite collaboration, nous avons pu prétendre à des formations plus longues à des coûts plus cohérents.

GALILEO COURTAGE (92000) – Cabinet de courtage d'assurance – *www.galileo-courtage.fr*
Patricia FOUCAUD Chargée Conformité, Finance & Services Généraux

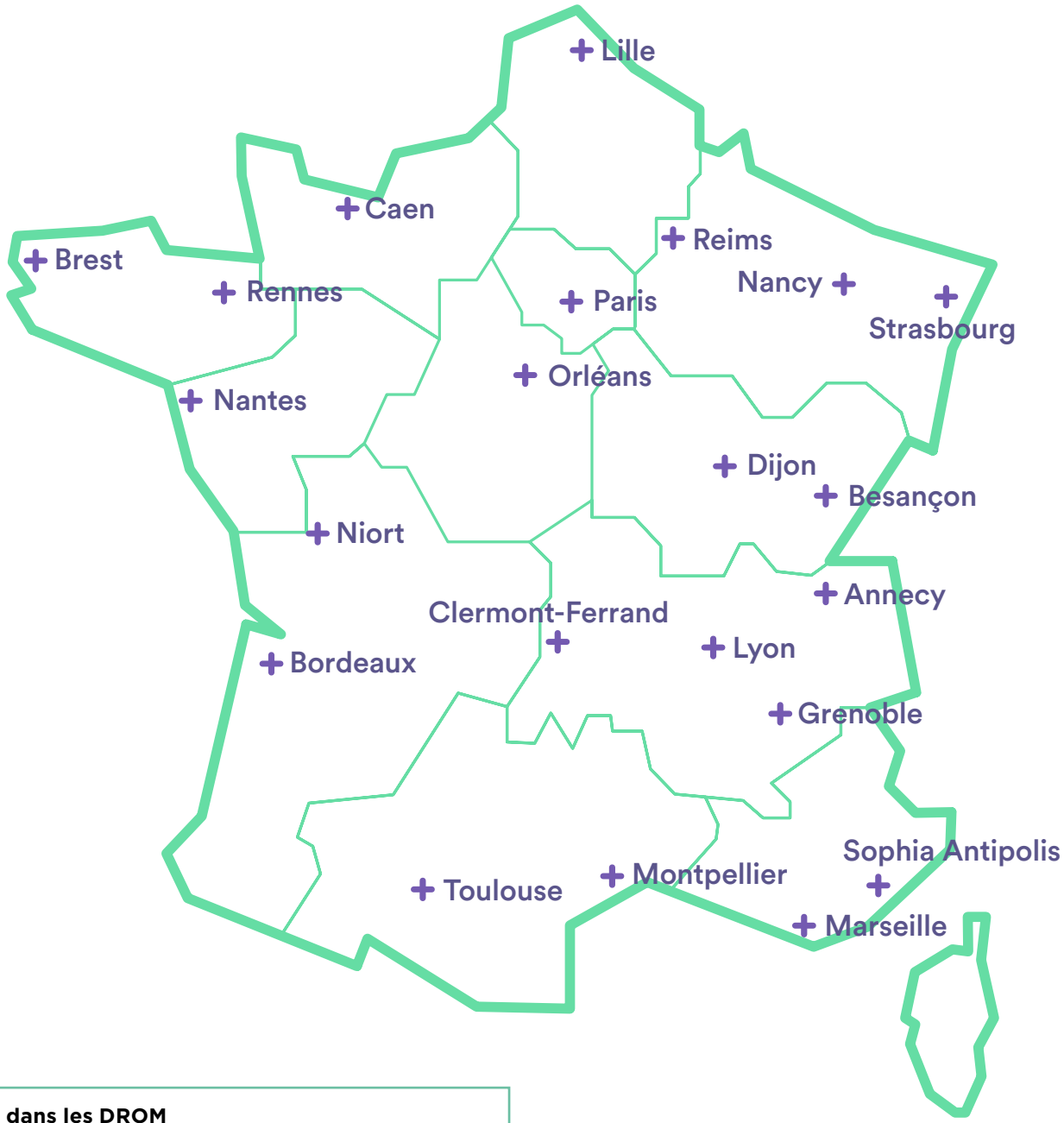
Notre conseillère formation ATLAS a été présente tout au long de **la constitution de nos dossiers FNE**. Depuis la création du dossier jusqu'à l'accord de prise en charge, nous avons bénéficié **d'un suivi et d'un accompagnement personnalisé.**

Notre espace MyAtlas nous a permis de transmettre les demandes de financement, de suivre l'évolution de nos dossiers et de procéder à la facturation en ligne. Les accords de prise en charge de la totalité des coûts pédagogiques ont été obtenus sous 48h, ce qui nous a permis d'assurer le **maintien de nos formations obligatoires et règlementaires pour nos collaborateurs.**

CGI WSE (92097) – Société de Conseil et services numériques – *www.cgi.fr*
Catherine SOUYRI DRH - Directrice Learning CGI WSE

Atlas, notre opérateur de compétences, nous a conseillés au moment de la création de l'école du développeur, U'DEV, puis à chaque rentrée. Nous sommes accompagnés par des interlocuteurs dédiés pour **faciliter nos démarches administratives**. Ce ne sont pas moins de **180 dossiers** qui sont **déposés et traités en quelques semaines** chaque année !

22 implantations territoriales



Atlas dans les DROM

Atlas a choisi AKTO pour déployer son offre de services auprès des entreprises des Départements et régions d'outre-mer (DROM).

Faire grandir toute la filière de la construction en préparant et accompagnant les entreprises et leurs salariés aux métiers de demain, et en contribuant à anticiper les évolutions, à développer les compétences et l'alternance.

Constructys
Votre partenaire compétences

Administratrice provisoire : **Sylvie LEYRE**

Directrice communication : **Marie BLANCARD**

Constructys rassemble 3 branches professionnelles qui représentent 198 000 entreprises et 1,4 million de salariés :

- Bâtiment
- Négoce des Matériaux de Construction
- Travaux Publics

Une proximité dans les territoires

Avec 350 collaborateurs, répartis sur 14 implantations territoriales en France métropolitaine et dans les DOM, Constructys conseille et accompagne au quotidien ses adhérents dans leurs projets de développement des compétences.

En savoir +

Constructys : https://www.constructys.fr/

Chiffres clés

- 197 798 entreprises
  dont 195 245 de - 50 salariés
- 1 442 368 salariés couverts
  dont 915 079 de - 50 salariés

- 15 938 de contrats d'alternance financés
  dont 12 391 contrats de professionnalisation
  dont 3 547 contrats d'apprentissage
- 309 798 salariés (stagiaires) formés
- 2 560 demandeurs d'emploi formés
- 258 diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

La co-construction d'un projet de formation en période de confinement

Suite à la mise en place du confinement, Saint-Gobain Distribution a été très réactif pour recueillir les besoins en formation de ses collaborateurs et managers, et monter un programme de formation adapté en distanciel. 4 thématiques ont été identifiées : le télétravail, le management à distance, la relation client à distance et la bureautique. Plus de 500 salariés ont bénéficié d'une formation et en juillet 2020, 820 collaborateurs se sont déjà inscrits à ces formations.

Nadine GAUTIER, Responsable administrative et financière, *Campus Pro Centre de formation de Saint-Gobain Distribution Bâtiment France, 23 000 salariés*

Dès la mise en place du confinement, nous avons adapté notre organisation pour maintenir une partie de nos enseignes ouvertes. Parmi les enjeux importants, nous avions : l'élargissement du télétravail à l'ensemble des collaborateurs, son adaptation aux problématiques de garde d'enfants et toute la gestion de l'activité commerciale à distance. Grâce à la co-construction des programmes de formations avec les experts internes, nous avons mis en place des formations multimodales parfaitement adaptées aux besoins.
L'accompagnement de Constructys a été essentiel pour bien comprendre le FNE-Formation, le process à suivre et l'opportunité de financement dans cette période difficile. Nous avons ainsi pu élargir la cible initiale de notre opération et en faire bénéficier à l'ensemble des collaborateurs, au-delà de ceux placés en chômage partiel.

Une première mobilisation réussie du FNE-Formation

Gagneraud Construction et sa filiale ETS ont mobilisé pour la première fois le FNE-Formation pour la mise en place d'actions de formation. L'opération financée à hauteur de 4 000€ a permis la formation de 4 collaborateurs : 3 Caces et une formation juridique.

Nathalie BELON, Responsable emploi et formation, *Gagneraud Construction / Filiale ETS, Travaux Publics, 290 et 47 salariés*

Pour la mise en place du FNE-Formation, nous avons fait face à plusieurs difficultés : des délais très contraints, une offre de formation extrêmement restreinte et le fait que nos salariés utilisent très peu les outils numériques. Même si l'opération a été limitée, l'accompagnement de Constructys a été précieux. C'était la première fois que nous mobilisions le FNE-Formation et Constructys nous a permis de sécuriser l'opération. Les explications sur la procédure et les pièces à fournir ont été très claires. Il nous a suffi de saisir nos dossiers dans eGestion, notre interface web adhérent et Constructys a ensuite fait le lien avec la Direccte, ce qui nous a permis d'accélérer le processus.

Le FNE-Formation : un levier de développement des compétences en période de crise sanitaire

Suite au confinement, l'activité de l'entreprise Janus a été stoppée net pendant 6 semaines. L'entreprise a placé ses 13 salariés en chômage partiel. Un programme de formation autour de 3 axes a été déployé : travail à distance, retour sur des fondamentaux (français, mathématiques…), et thématiques spécifiques (développement durable et sécurité sanitaire). La prise en charge de cette opération dans le cadre du FNE-Formation s'élève à 40 000€.

Michel MEUNIER, Gérant de l'entreprise Janus, *spécialisée dans le Marché d'entretien en menuiserie, serrurerie, vitrerie, 13 salariés*

Dans le cadre de notre démarche RSE, ce qui était crucial pour nous c'était de garder un lien avec les salariés en chômage partiel et de trouver une solution pour maintenir l'intégralité de leur rémunération.
Nous avons d'abord équipé les salariés d'ordinateurs en location et monté avec réactivité un programme de formation en distanciel adapté à la situation. Cela nous a permis d'aborder en premier les outils collaboratifs Teams, Office 365, prérequis indispensables pour rester en contact. Et en second lieu, de nous concentrer sur le développement des compétences avec des formations sur des sujets fondamentaux ou plus spécifiques comme la sécurité sanitaire. L'idée c'était d'avoir, à la fois un objectif social pour éviter d'apporter de la peine à la peine, et de tout mettre en place pour anticiper la reprise de notre activité tournée vers l'Etat, les collectivités et les bailleurs sociaux. L'accompagnement de Constructys a été essentiel. D'abord humain : le conseiller Constructys nous a permis de monter l'opération avec la Direccte dans un temps record. Et aussi financier : puisque nous n'avons eu aucun reste à charge sur la formation.

14 implantations territoriales en France métropolitaine et dans les DOM



Devenir le partenaire de confiance au service des compétences du Commerce de demain

l'opcommerce
Opérateur de compétences

Président : **Chrystelle DERRIEN** - CFDT Services

Vice-Président : **Véronique ALLAIS** - FCD
(Fédération du Commerce et de la Distribution)

Délégué général : **Philippe HUGUENIN-GENIE**

Responsable communication : **Philippe ANDRÉANI**

L'Opcommerce réunit 19 branches professionnelles du commerce qui représentent 90 000 entreprises et 1,7 million de salariés.

- Bricolage
- Commerce à distance
- Commerce à prédominance alimentaire (détail et gros)
- Commerce de détail de l'horlogerie-bijouterie
- Commerce de détail des fruits et légumes, épicerie et produits laitiers
- Commerce succursaliste de la chaussure
- Commerce succursaliste de l'habillement
- Commerces de Détail Non Alimentaires
- Commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager
- Coopératives de consommateurs
- Entreprises de distribution, importation, exportation en chaussures, jouets, textiles et mercerie
- Entreprises de la filière Sports-Loisirs
- Grands magasins et Magasins populaires
- Import-Export
- Jardineries et graineteries
- Négoce de l'ameublement
- Optique-lunetterie de détail
- Papeterie et fournitures informatiques
- Professions de la photographie

Chiffres clés

- 90 000 entreprises
  dont 95 % de - 50 salariés
- 1 700 000 salariés couverts
  dont 30 % - 50 salariés

- 63 000 contrats d'alternance financés
  dont 31 000 contrats de professionnalisation
  dont 32 000 contrats d'apprentissage
- 145 632 salariés (stagiaires) formés (hors Alternance)
- 2 594 demandeurs d'emploi formés
- 33 AFEST/Parcours
- 515 diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

Une proximité dans les territoires

L'Opcommerce compte 320 collaborateurs répartis entre un siège et 13 implantations régionales, qui couvrent l'ensemble du territoire métropolitain. L'Opcommerce est également présent dans les 5 Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) dans le cadre de son partenariat avec AKTO.

En savoir +

L'Opcommerce : https://www.lopcommerce.com/

Accord
EDEC Eco-Prospective Commerce 2020-2022

Les 19 branches professionnelles réunies au sein de l'Opcommerce ont signé un accord-cadre national d'Engagement de développement de l'emploi et des compétences (EDEC). Baptisé EDEC Eco- prospective commerce 2020-2022, ce nouvel accord intervient suite à l'appel à projets national à destination des branches professionnelles, lancé dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) par le ministère du Travail.

Deux axes d'action
Ce nouvel accord-cadre s'articule autour de deux axes. Un axe Transition écologique, qui vise à répondre aux enjeux de la transition écologique au sein des entreprises du commerce qui voient leur modèle totalement transformé, avec un impact sur les métiers et les compétences des salariés.
Il se décline en quatre projets distincts :
— étude sur les impacts de la transition écologique sur les emplois et compétences du commerce à moyen terme,
— ingénierie de formation et pédagogique sur les compétences liées à la transition écologique,
— diagnostic et accompagnement des entreprises à l'enjeu de la transition écologique,
— transfert de compétences pour l'accélération de la transition écologique dans le commerce.

Création d'un portail
Le deuxième axe de l'EDEC porte sur une démarche d'anticipation des métiers et des compétences. A travers la création d'un portail agrégeant les données disponibles, il s'agit d'accompagner les branches professionnelles du commerce dans la transformation digitale des outils mis à leur disposition pour alimenter leurs travaux de prospective en matière d'évolution des emplois et des compétences.

Commerce France Alternance
15 000 formations près de chez vous

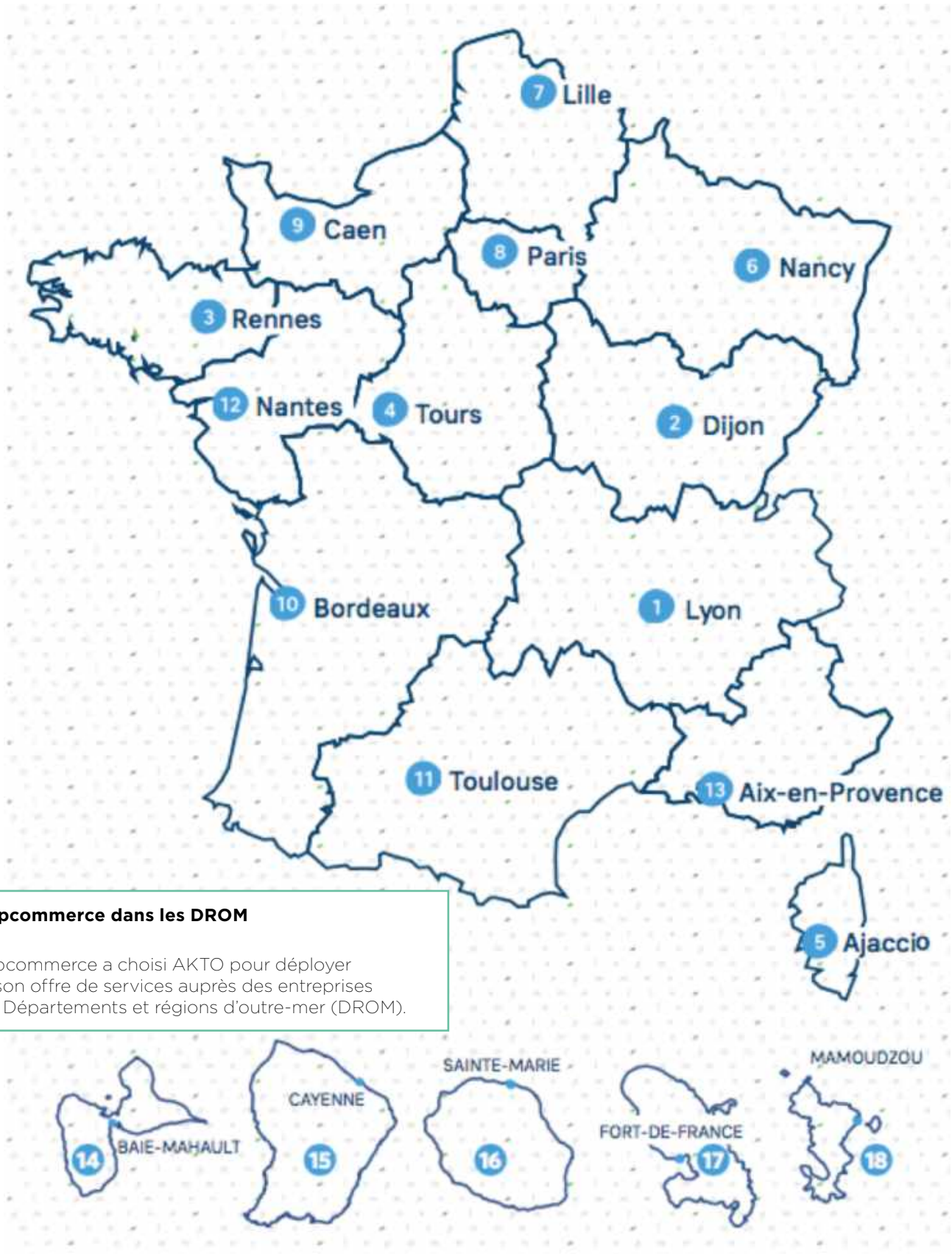
Développée par l'Opcommerce, la plateforme Commerce France Alternance répertorie près de 15 000 cursus organisés dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage, partout en France dans le secteur du Commerce.

Une recherche facilitée
Par région, par département, par niveau, par type de contrat, par type de certification ou par intitulé : grâce au moteur de recherche multicritères, rien n'est plus simple pour trouver la formation qui répond exactement au besoin des utilisateurs, qu'ils soient entreprises, partenaires, jeunes ou demandeurs d'emploi. Nouveauté : une rubrique branche professionnelle permet d'accéder plus facilement aux CQP (Certificat de qualification professionnelle) du commerce.

Des résultats synthétiques
Les résultats s'affichent sous forme de tableaux synthétiques avec un accès aux coordonnées des organismes sélectionnés. Et pour plus d'information, un lien vers la fiche Onisep de la certification est disponible. Enfin, un onglet spécifique permet d'accéder au top 10 des certifications plébiscitées par les entreprises du commerce en 2018 et 2019.

En savoir +
> Commerce France Alternance
https://cfa.lopcommerce.com

13 implantations régionales
320 collaborateurs à votre écoute



L'Opcommerce dans les DROM

L'Opcommerce a choisi AKTO pour déployer
de son offre de services auprès des entreprises
des Départements et régions d'outre-mer (DROM).

Pour une synergie des compétences interindustrielles

Président : **Alexandre SAUBOT** - UIMM
(Union des Industries et Métiers de la Métallurgie)

Vice-Président :
Pierre-Michel ESCAFFRE - FCE-CFDT

Trésorier : **Fabrice NICOUD** - CFE-CGC Métallurgie

Trésorier adjoint : **Pascal LE GUYADER** - LEEM

Directrice générale :
Stéphanie LAGALLE-BARANES

Responsable Communication :
Guillaume MANGEAS

OPCO 2i réunit 32 branches professionnelles de l'industrie qui représentent 70 000 entreprises et 3 millions de salariés.

- Métallurgie
- Industries et commerce de la récupération
- Menuiseries, charpentes et constructions industrialisées et portes planes
- Fabrication de l'ameublement
- Industries des jeux jouets et connexes
- Industrie des panneaux à base de bois
- Caoutchouc
- Industries chimiques et connexes
- Exploitation d'équipements thermiques
- Industries électriques et gazières (IEG)
- Industries de carrières et de matériaux
- Industries de fabrication mécanique du verre
- Industrie de la fabrication des ciments
- Industrie des tuiles et briques
- Industries céramiques
- Verre vitrail cristal de France
- Industries de la fabrication de la chaux
- Industries du cartonnage
- Industrie du pétrole
- Industrie pharmaceutique
- Fabrication commerce produits pharmaceutiques
- Plasturgie
- Navigation de plaisance
- Industrie textile
- Industrie des cuirs et peaux
- Industries de l'habillement
- Industrie de la chaussure et des articles chaussants
- Couture parisienne
- Industries de la maroquinerie
- Bijouterie, joaillerie, orfèvrerie
- Horlogerie
- Cordonnerie

Chiffres clés

- **69 675** entreprises
  dont **89 %** de - 50 salariés
- **3 049 000** salariés couverts
  dont **21 %** de - 50 salariés

- **31 005** contrats d'alternance
  dont **28 469** contrats de professionnalisation
  dont **1 250** contrats d'apprentissage
- **745 362** salariés (stagiaires) formés (hors Alternance)
- **2 425** demandeurs d'emploi formés
- **1 876** diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

Une proximité dans les territoires

OPCO 2i compte **700** collaborateurs répartis entre un siège et **12** implantations régionales, qui couvrent l'ensemble du territoire métropolitain. OPCO 2I est également présent dans les **5** départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) dans le cadre de son partenariat avec AKTO.

En savoir +

Opco 2i : https://www.opco2i.fr/

PASS INDUSTRIES, une démarche intersectorielle

PASS INDUSTRIES est le premier EDEC interindustriel. Il s'agit d'une démarche qui réunit acteurs de l'emploi et de la formation et entreprises appartenant à un même bassin ayant pour objectif de construire ensemble des solutions sur mesure et coordonnées au plus près de leurs besoins. Depuis 2019, PASS INDUSTRIES regroupe 9 secteurs d'activités (métallurgie, alimentaire, bois, papier carton, carrières et matériaux, ameublement, chimie, plasturgie et pharmacie) qui partagent des compétences communes autour des métiers de la production et de la maintenance. L'un des principes clés de cette démarche consiste à coconstruire avec les entreprises, sur chaque bassin, les solutions en termes de recrutement et de ressources humaines qu'elles jugent nécessaires et prioritaires pour répondre à leurs problématiques. Ce n'est qu'ensuite que les acteurs porteurs de dispositifs sont mobilisés. L'entrée par les problématiques plutôt que par les dispositifs permet d'initier une dynamique entre des entreprises situées sur un bassin de 30 km pour travailler à l'intégration de personnes situées sur ce même bassin.

Un diagnostic pour relancer son activité en contexte de crise sanitaire

Comment analyser, mesurer et intégrer dans son entreprise les impacts liés à la crise sanitaire du Covid-19 ? C'est ce que propose OPCO 2i à travers son nouveau service le "DIAG GPEC Covid-19", spécialement destiné aux TPME de moins de 250 salariés, adhérentes à OPCO 2i. Cette approche pragmatique, basée sur un diagnostic, permet d'organiser et de structurer l'entreprise dans un contexte de reprise ou de réorientation de son activité dans un cadre de déconfinement et de sortie de crise progressive.

Dirigeants et managers disposent d'un accompagnement personnalisé et opérationnel afin de leur permettre d'intégrer les impacts de la crise sanitaire dans leur fonctionnement. La prestation intègre une analyse et une gestion réactive des besoins de compétences, ce qui permet à chaque TPME de construire rapidement leurs actions de développement de compétences.

Tout au long de la démarche, dirigeants, managers ou encadrants sont accompagnés par le consultant qui est garant de la méthodologie proposée. Les prestataires sont sélectionnés par l'entreprise bénéficiaire, sur la base d'une liste préétablie par l'opérateur de compétences. Le "DIAG GPEC Covid-19" peut se dérouler sur une durée totale de 10 jours maximum, s'étalant généralement sur une période de trois à six mois. Pour répondre au besoin de chaque entreprise, le contenu et le séquencement sont personnalisables. Un appui conseil individualisé permet de faire un état des lieux de l'organisation et des mesures préventives mises en place et les adapter selon les scénarios d'évolution de l'activité.

Alternance : OPCO 2i, facilitateur de services

Une entreprise souhaite recruter en alternance, mais elle se pose des questions sur la mise en place de ce projet… OPCO 2i accompagne les entreprises et délivre toutes les informations nécessaires : en amont d'une embauche pour choisir entre contrat pro et contrat d'apprentissage, pour donner des informations sur les CFA de chaque région et les formations qu'ils dispensent, pour vérifier l'éligibilité des formations prévues pour les apprentis ou encore renseigner sur le montant de la rémunération. Nos 250 conseillers sont présents sur le territoire pour répondre à toutes les questions et accompagner chaque entreprise lors de l'établissement du contrat afin d'en garantir sa sécurisation et d'en assurer le suivi.

Une plateforme web pour faciliter les démarches

OPCO 2i met à disposition une plateforme dédiée et sécurisée «Mon compte 2i» afin de faciliter les démarches administratives et la gestion de vos contrats d'apprentissage. Mon Compte 2i permet notamment de saisir le CERFA FA13 des contrats d'apprentissage et de suivre en temps réel l'état d'avancement du dossier. Concernant le financement des contrats d'apprentissage, OPCO 2i les prend en charge selon les niveaux définis par les branches professionnelles et mis en ligne par France compétences.

Pour aller plus loin dans l'accompagnement

Un service supplémentaire est proposé sur demande des entreprises pour faciliter leurs démarches administratives : récupération des documents nécessaires à l'embauche, rédaction des Cerfa, suivi et gestion des avenants, ruptures… Ce service, évolutif et sur mesure, assure conformité, sécurité, allègement, tout en permettant à l'entreprise de se concentrer sur les tâches à valeur ajoutée.

Pour en savoir plus
https://www.opco2i.fr/services-solutions/conseils-et-accompagnement/





GUADELOUPE



MARTINIQUE



GUYANE



LA RÉUNION



MAYOTTE

Dans une logique de filières et un esprit d'efficience, de convergence et de transversalité face aux nombreux enjeux pour nos 50 branches, OCAPIAT œuvre au plus près des territoires en favorisant l'innovation pédagogique et la transition digitale.

OCAPIAT
• CAP VERS VOS COMPÉTENCES •

Président : **Dominique BRAOUDÉ**
– collège employeurs : SNFS, syndicat national des fabricants de sucre

Secrétaire général : **Eric POMMAGEOT** – FGA-CFDT

Directeur général : **Jonathan EMSELLEM**

Directrice communication : **Laurence JAMET**

Relations presse : **Laurence JAMET** et **Sabine DEFRÉMONT**

OCAPIAT rassemble 50 branches professionnelles au sein d'un périmètre sectoriel large qui représente 184 598 entreprises et 1,2 million de salariés couverts.

La filière alimentaire recouvre des secteurs variés :

- les Industries alimentaires,
- la Coopération agricole et les familles associées,
- le Commerce agricole.

La filière agricole recouvre la production agricole, le paysage (jardins espaces verts), la forêt, les entrepreneurs des territoires, les CUMA, etc.

La filière pêche recouvre l'aquaculture, les cultures marines, la pêche maritime et la coopération maritime.

Elle recouvre également les entreprises de services dans **les territoires**, dont le Crédit Agricole, Groupama, la MSA (Mutualité sociale agricole), les MFR (Maisons familiales rurales).

Chiffres clés

- **184 598** entreprises
  dont **98,4 %** de - 50 salariés

1,2 M de salariés couverts
dont **46,5 %** de - 50 salariés

- **10 573** contrats d'alternance financés
  dont **9 612** contrats de professionnalisation
  dont **961** contrats d'apprentissage
- **622 401** salariés (stagiaires) formés
- **1 686** demandeurs d'emploi formés
- **354** diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

En savoir +

Ocapiat : https://www.ocapiat.fr/

Un réseau territorial de proximité tourné vers les services

Dès le 1er janvier 2020, OCAPIAT a ouvert ses 15 directions régionales ainsi que son service Pêche, Cultures marines et Coopération maritime (PCM/CM). Le réseau est implanté sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultra-marin (Réunion, Martinique, Guadeloupe et Guyane), faisant le lien avec les régions administratives françaises. Le réseau territorial de proximité, composé notamment de conseillers aux entreprises et aux actifs, s'adresse également aux partenaires de l'OPCO et notamment aux organismes de formation et aux CFA. Compte tenu du périmètre professionnel de l'OPCO et de sa caractéristique (98,4% de moins de 50 salariés) , il a été mis en place un service de gestion dédié aux TPE. Les services proposés par OCAPIAT sont destinés à favoriser l'accès à la formation, à la qualification et à la sécurisation des parcours professionnels des salariés de nos secteurs. Cette nouvelle offre, qui a été élaborée en tenant compte de la taille des entreprises et de leurs besoins, a conduit à mettre en avant les dispositifs de développement de la qualification et de l'alternance avec l'élaboration de plans d'actions et de mesures particulières pour les adhérents d'OCAPIAT.

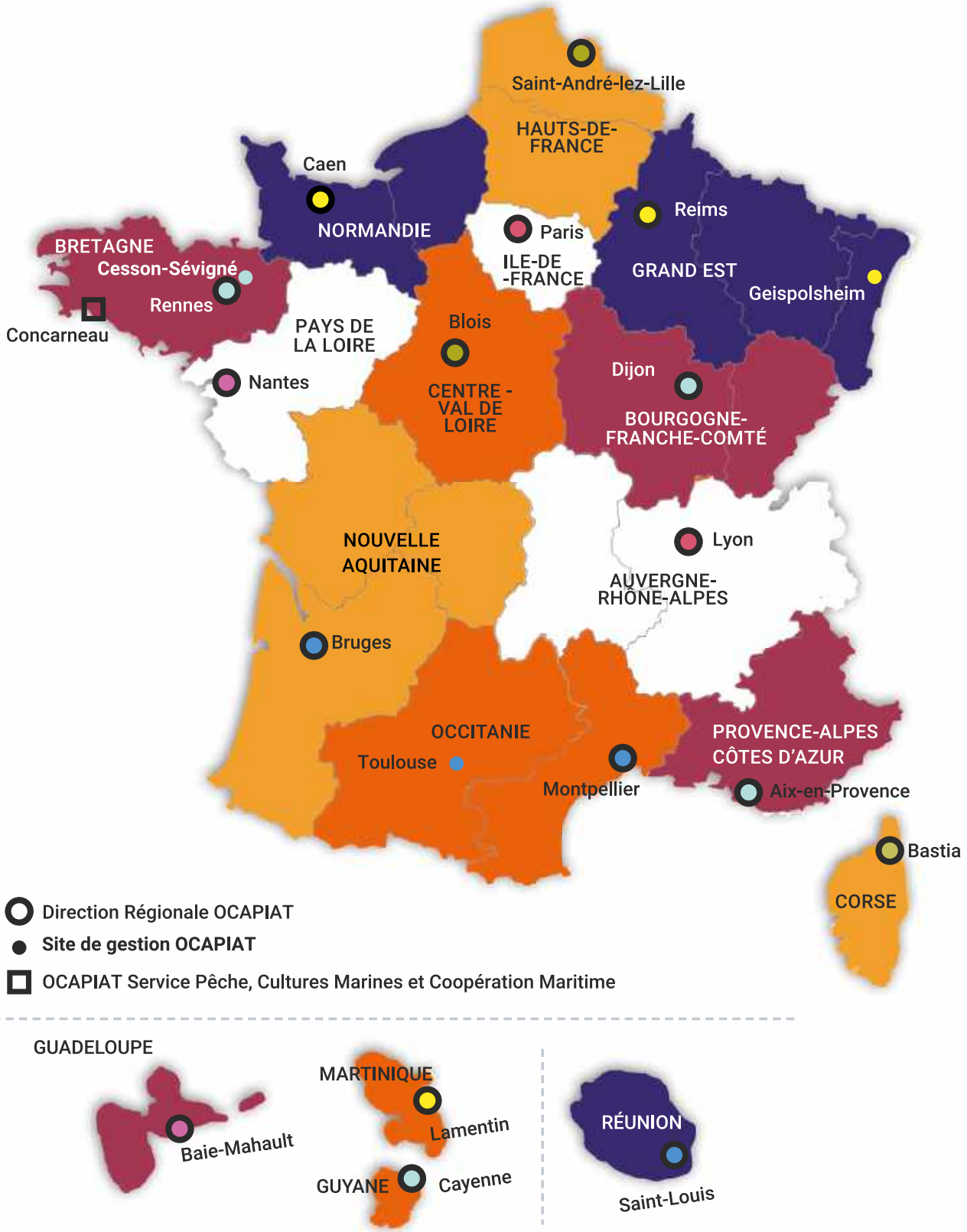
L'alternance : des démarches administratives dématérialisées et simplifiées

OCAPIAT a, dès ses débuts, fait le choix de la simplicité et de l'efficacité numérique. Après la dématérialisation de l'enregistrement des contrats de professionnalisation pour les entreprises, l'heure est venue de mettre en œuvre l'enregistrement des contrats d'apprentissage directement en ligne, sans envoi de document papier. Cette possibilité était déjà disponible depuis le printemps pour les entreprises qui avaient des contrats d'apprentissage à déposer. Elle l'est depuis le 8 juillet pour les CFA, qui peuvent désormais se substituer aux entreprises pour déposer et enregistrer les contrats d'apprentissage. Le portail «PartNet» dédié aux CFA est accessible en 3 clics ! Il est sécurisé et facilite le travail des centaines de CFA avec lesquels OCAPIAT travaille.

La plateforme Camp'Num ou l'entrée dans l'ère du numérique et du collaboratif

Créée au printemps, Camp'Num est une plateforme de gestion de la formation en ligne. OCAPIAT a souhaité rassembler autour d'un même outil les acteurs qui forment aux métiers de la coopération agricole, de l'agriculture, de la pêche, de l'industrie agroalimentaire et des territoires. Techniquement. Il s'agit d'une plateforme LMS (Learning management system), destinée à la formation "collaborative". Camp'Num a pour objet de soutenir et renforcer la formation, l'apprentissage digitalisé et le développement des compétences. Camp'Num s'adresse aux entreprises, organismes de formation, salariés et apprenants. Chacun peut y déposer, créer et partager des contenus pédagogiques. La plateforme dispose d'un accès public et d'accès privés permettant de disposer d'un outil personnalisé. A titre d'exemple, une vingtaine de vidéos de formation "spécial COVID-19" ont été publiées sur Camp'Num. Elles sont à destination des saisonniers agricoles et forment sur les bons gestes à adopter pour la récolte. Une création d'outils bienvenue pendant cette période. Elles viennent s'ajouter à toutes les formations distancielles et généralistes venues compléter voire remplacer les formations en présentiel.

Implantations territoriales



La proximité, notre priorité !

Présidente : **Sylvia VEITL** - CGT-FO

Vice-Président : **Philippe GAERTNER** - U2P

Directeur général : **Arnaud MURET**

Directrice communication et marketing opérationnel : **Astrid CHENARD**

L'OPCO des entreprises de proximité réunit **54** branches professionnelles qui représentent **402 000** entreprises et **3,5** millions de salariés.

Branches professionnelles adhérentes :

- Assainissement et maintenance industrielle
- Assistants maternels du particulier employeur
- Avocats au Conseil d'État et à la Cour de Cassation et personnel salarié - non avocat
- Avocats salariés
- Boucherie, boucherie-charcuterie et boucherie hippophagique, triperie, commerces de volailles et gibiers
- Boulangerie-pâtisserie (entreprises artisanales)
- Cabinets dentaires
- Cabinets ou entreprises d'expertises en automobile
- Charcuterie de détail
- Coiffure et professions connexes
- Commerce de détail de l'habillement et des articles textiles
- Confiserie, chocolaterie, biscuiterie (détaillants et détaillants-fabricants)
- Détaillants en chaussures
- Entreprises d'architecture
- Entreprises de désinfection, désinsectisation, dératisation
- Entreprises de logistique de communication écrite directe
- Entreprises privées de services à la personne
- Esthétique, cosmétique et enseignement technique et professionnel liés aux métiers
- Fleuristes, vente et services des animaux familiers
- Gardiens, concierges et employés d'immeubles
- Immobilier
- Imprimerie de labeur et Industries Graphiques
- Industries de la sérigraphie et des procédés d'impression numérique connexes
- Installation sans fabrication, entretien, réparation, dépannage de matériel aéraulique, thermique, frigorifique et connexes
- Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers
- Librairie
- Maintenance, distribution et location de matériels agricoles, de travaux publics, de bâtiment et de manutention, de motoculture de plaisance et activités connexes (SDLM)
- Mareyeurs-expéditeurs
- Miroiterie, transformation et négoce du verre
- Négoce et distribution de combustibles solides, liquides, gazeux et produits pétroliers
- Négoce et prestations de services dans les domaines médico-techniques
- Notariat
- Offices des commissaires-priseurs judiciaires et sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques
- Pâtisserie
- Personnel des administrateurs & mandataires judiciaires
- Personnel des cabinets d'avocats
- Personnel des cabinets médicaux
- Personnel des Greffes des tribunaux de commerce
- Personnel des huissiers de justice
- Personnel des prestataires de services du secteur tertiaire
- Personnel des structures associatives cynégétiques (chasse)
- Personnel salarié des agences de recherches privées
- Pharmacie d'officine
- Poissonnerie
- Pompes funèbres
- Promotion Immobilière
- Prothésistes dentaires et personnels des laboratoires de prothèse dentaire
- Remontées mécaniques et domaines skiables
- Répartition pharmaceutique
- Salariés du particulier employeur
- Sociétés d'expertises en matière d'évaluations industrielles et commerciales
- Taxis 4932Z
- Vétérinaires : personnel salarié des cabinets et cliniques vétérinaires
- Vétérinaires praticiens salariés

OPCO EP
Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité

Chiffres clés

- **402 000** entreprises
  dont **399 400** de - 50 salariés
- **3 500 000** salariés couverts
  dont **2 835 000** de - 50 salariés

- **124 000** contrats d'alternance
  dont **23 000** contrats de professionnalisation
  dont **100 000** contrats d'apprentissage
  dont **1 000** Pro-A
- **449 382** salariés (stagiaires) formés
- **6 837** demandeurs d'emploi formés

Une proximité dans les territoires

L'OPCO EP s'appuie sur un service de proximité organisé autour de **104** implantations en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer et près de **1100** salariés

En savoir +

Opco EP : www.opcoep.fr

E2SE MANAGEMENT

Je tenais à remercier l'OPCO EP pour votre accompagnement lors de la prise en main de vos services en ligne. Nos échanges, conseils et disponibilité ont facilité cette mise en place. Toutes nos communications ont été un agréable moment, fortes appréciables en cette situation si inédite.

Séverine COGE-KLEIN - Gérante Azaé
Vice-Présidente Club SAP Normandie

Le plan Anti-crise de l'OPCO EP a été une vraie opportunité pour mon entreprise de service à la personne. La réactivité de l'OPCO EP, l'accompagnement sans faille de ma conseillère et son regard expert ont permis d'optimiser les dispositifs à mes besoins.
Les formations mises en place ont répondu a un besoin immédiat et permis un accompagnement plus global des collaborateurs à la gestion de cette crise à leur niveau. On en ressort plus fort. Simplicité, rapidité, souplesse et efficacité, sont les termes que j'utiliserai pour définir le plan anti-crise de l'OPCO EP et l'accompagnement dont mes collaborateurs et moi-même avons bénéficié

L'OPCO EP, après son plan anti-crise, développe son Plan d'actions Alternance de proximité autour de 5 axes afin d'apporter des solutions concrètes, opérationnelles et pragmatiques aux organismes de formation, aux entreprises, à leurs salariés et aux jeunes. Ce plan sera accompagné d'une campagne de communication pour soutenir les actions sur le terrain.

- Sécuriser l'emploi et les qualifications des jeunes pour limiter les ruptures de contrats d'apprentissage dans les premiers mois.
- Renforcer la promotion des métiers et accompagner les branches professionnelles en orientent les jeunes vers les métiers dits "en tension", qui recrutent. Cela passe notamment par la valorisation du site dédié Bouge-ton-avenir.fr qui valorise en lien avec les branches professionnelles des métiers d'avenir, ou en déployant le dispositif "RefleX branches" afin de définir les actions prioritaires à mettre en place.
- Accompagner les entreprises qui recrutent en intensifiant la simplification des démarches administratives.
- Préparer la rentrée 2020 des CFA et organismes de formation par la mise en place d'un accompagnement personnalisé dès à présent de chaque CFA.
- Innover en partenariat avec les acteurs de l'emploi nationaux et locaux par la mise en place de nouveaux dispositifs, plus souples, plus interactifs et pragmatiques.

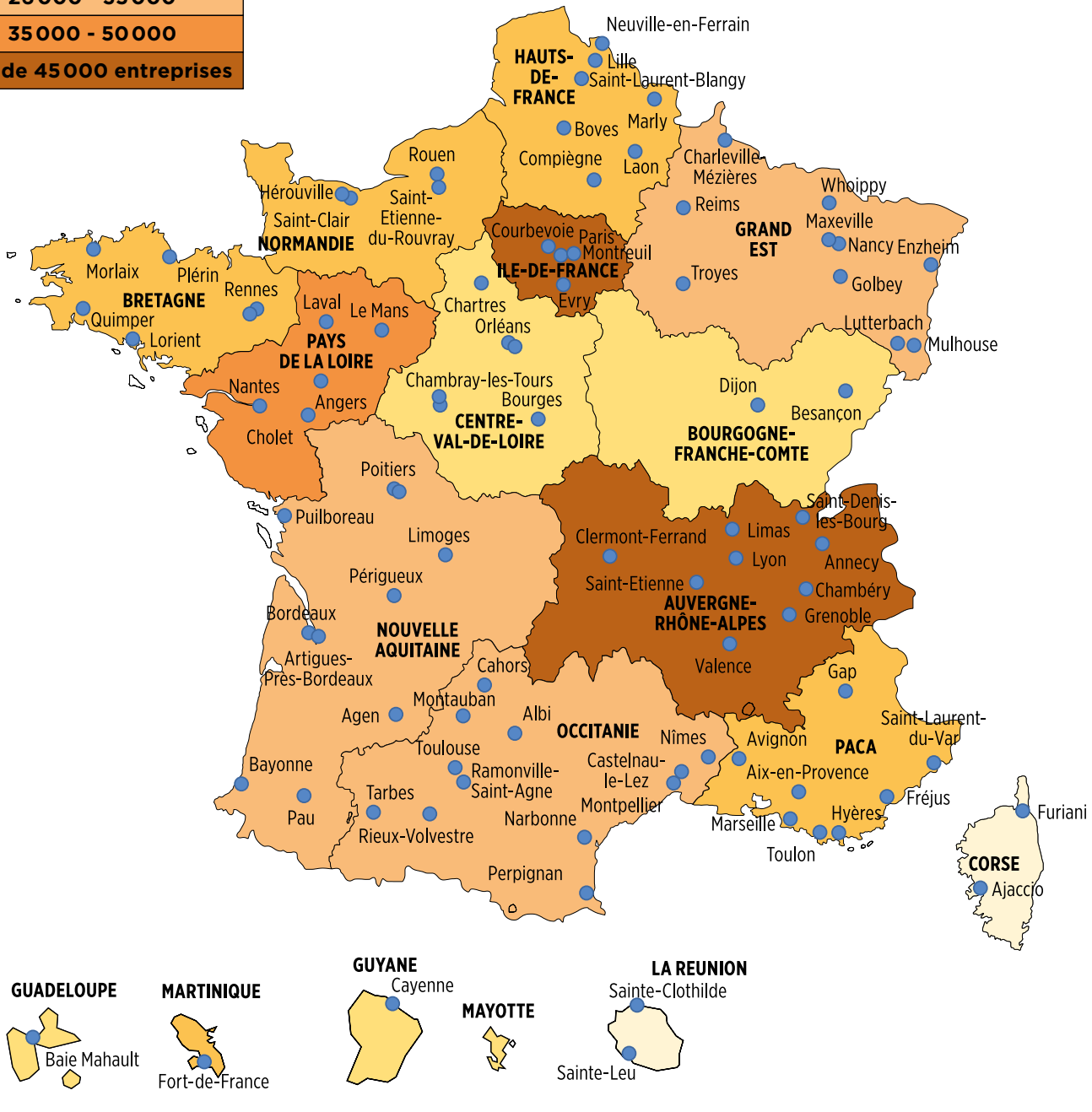
Marie-Soline SCHLESSER Directrice Junior Sénior -
Services et aide à domicile

Mon entreprise a pu bénéficier du plan Anti-crise et notamment le volet FOAD déployé par l'OPCO EP pendant la crise sanitaire. Cela m'a permis de former trois collaborateurs de ma structure en distanciel et avec une prise en charge à 100 %.
Les modalités de mise en œuvre étaient très claires et la mise en place de ces formations a été simple, rapide et efficace !

104 implantations en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer

Nombre d'entreprises par région

Moins de 3000 entreprises
3000 – 15000
3000 – 15000
26000 - 35000
35000 - 50000
Plus de 45000 entreprises



Contribuer à structurer l'emploi et les compétences des métiers de la mobilité des personnes et des marchandises, s'inscrivant pleinement dans les enjeux des transitions numériques, énergétiques et écologiques.

OPCO Mobilités
Compétences en mouvement

Président : **Jean Louis VINCENT** – TLF

Vice-Président : **Bertrand MAZEAU** – FO Métaux

Directeur général : **Patrice OMNES**

Directrice communication & relations presse : **Florence REY**

L'OPCO Mobilités rassemble 22 Branches et la RATP

Maritime et fluvial

- Ports et manutention (CCN Unifiée)
- Entreprises de transport et services maritime navigant officiers
- Navigation personnel sédentaire
- Navigation intérieure marchandises personnel sédentaire
- Navigation intérieure passagers ETAM Cadres
- Passages d'eau officiers
- Remorquage maritime navigants exécution
- Navigation intérieure marchandises ouvriers
- Marine marchande personnel navigants officiers
- Passages d'eau personnel navigant exécution
- Marine marchande personnel navigants d'exécution
- Ports de plaisance
- Remorquage maritime officiers

Transport ferroviaire

- Ferroviaire
- Voies ferrées d'intérêt local
- Manutention ferroviaire et travaux connexes

Transports urbains

- Régie autonome des transports parisiens
- Transports publics urbains de voyageurs

Transports routiers et activités auxiliaires du transport

Services de l'automobile

Agences de voyage

- Voyages agences
- Voyages guides accompagnateurs

Distributeurs conseils hors domicile

Chiffres clés

- **212 375** entreprises dont **97 %** de -50 salariés
- **1 585 458** salariés dont **44 %** de -50 salariés

- **66 142** contrats d'alternance financés dont **19 734** contrats de professionnalisation dont **46 408** contrats d'apprentissage
- **388 145** salariés (stagiaires) formés
- **3 349** demandeurs d'emploi formés
- **20** AFEST/Parcours financés
- **620** diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

En savoir +

Opco Mobilités : https://www.opcomobilites.fr/

EDEC Mobilités

Instaurer une synergie entre les branches est un objectif premier pour OPCO Mobilités. Ambition concrétisée avec l'**EDEC Mobilités : emploi, métiers et compétences.**
Cet accord conclu entre l'Etat, OPCO Mobilités et les branches professionnelles a pour objectifs de :

- Disposer d'un socle commun tant quantitatif, qualitatif, que méthodologique sur les secteurs des métiers de la mobilité
- Repérer les besoins en compétences notamment sur les métiers en tension, en mutation, en émergence ou en obsolescence ;
- Faire évoluer l'offre de formation et de certification pour faciliter l'adaptation des salariés aux compétences attendues par les entreprises et faciliter les parcours de reconversion ;
- Expérimenter des actions innovantes en matière de compétences.

Pour y parvenir, 7 actions vont être menées jusqu'en avril 2021.
Pour l'axe *Métiers, compétences et prospective :*

- La réalisation d'une cartographie des métiers, emplois et compétences de la mobilité
- Une étude prospective sur les évolutions des emplois et les besoins en compétences et des qualifications
- La conception d'un socle commun de données Emploi-Formation ;
- Une étude attractivité des métiers

Pour l'axe *Employabilité salarié et Attractivité employeur :*

- Un jobboard pour faciliter la mise en relation de l'offre et de la demande d'emploi
- Un renfort de l'employabilité et un appui au recrutement
- Une expérimentation pour développer la " marque employeur "

M-Compétences

Par OPCO Mobilités

M-Compétences est le plan d'actions post crise sanitaire visant à soutenir l'alternance, les entreprises et leurs salariés. Il vise à :

- Eviter une chute brutale du nombre de contrat d'alternance
- Former plutôt que licencier
- Accompagner les entreprises dans leur reprise d'activité
- Participer à l'adaptation des emplois

Il s'articule autour de deux axes :
Soutien à l'alternance, notamment l'apprentissage :

- Création d'un numéro vert d'information et conseil de 1er niveau jusqu'au 31/12/2020.
- campagne média de grande ampleur à la rentrée mettant en valeur l'action des entreprises de la mobilité durant le Covid 19, valorisant les métiers permettant d'accéder à ces emplois et promouvant l'alternance comme voie d'accès.
- appui conseil renforcé, assuré par le service de proximité pour informer sur les contrats en alternance, les aides existantes, l'opportunité que représente l'embauche d'un alternant

Accompagnement des entreprises pour prendre en compte les effets à long terme de la crise sanitaire :

- Création d'un fond d'adaptation des emplois et des compétences au bénéfice des – de 50 salariés, doté de 5M€.
  - Formation de référents sanitaires
  - Adaptation de l'entreprise au télétravail
  - Management à distance
  - Relation client à distance

Un OPCO engagé

Du 18 au 22 novembre 2019, les équipes OPCO Mobilités se sont mobilisées sur tout le territoire en faveur de l'emploi des personnes handicapées dans les métiers de la mobilité. Initié pour la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, cet événement s'est décliné en 11 actions régionales sous forme de job dating, d'ateliers de sensibilisation, de café RH et de présentation des métiers.
Avec toujours le même objectif : accompagner les entreprises dans l'action pour les inciter à passer de la théorie à la pratique.

- 51 entreprises adhérentes de l'OPCO se sont mobilisées pour cet évènement qui a impliqué 65 partenaires régionaux.
- Cette coopération opérationnelle conjointe des deux réseaux a permis à une cinquantaine de demandeurs d'emploi en situation de handicap de participer à des job dating.
- Des outils pratiques d'accompagnement des entreprises dans leur politique handicap ont été élaborés avec le soutien de l'Agefiph : fiches pratiques pour répondre aux questions que se posent les entreprises, module e-learning de sensibilisation à l'emploi des personnes handicapées destiné aux personnels RH et managers, témoignages en vidéo pour partager les bonnes pratiques et n module de formation dédié aux tuteurs de personnes en situation de handicap.



- Siège
- Délégation Transports, Logistique, Services
- Délégation Urbain, Ferroviaire, Automobile
- Antenne

Répondre aux défis sociétaux majeurs en matière d'emploi-formation dans les secteurs de la santé, du médico-social et du social.

Président : **Sébastien BOSCH** - Unicancer

Président adjoint : **Franck MONFORT** - CGT

Directeur général : **Jean-Pierre DELFINO**

Responsable de la communication et des relations presse : **Hélène LE COURTOIS**

L'OPCO Santé a été constitué comme opérateur de compétences pour 4 secteurs professionnels fondateurs :

- le secteur sanitaire, social et médico-social privé à but non lucratif
- le secteur de l'hospitalisation privée
- le secteur des services de santé au travail interentreprises
- le secteur du thermalisme

D'autres entreprises n'appliquant pas de Convention Collective et dont l'activité principale relève du secteur de la Santé nous ont rejoints ou pourraient rejoindre l'OPCO Santé, à l'instar de l'Établissement Français du Sang. Ces secteurs rassemblent près de 10 000 entreprises qui emploient près d'1 million de salariés.

Une proximité dans les territoires

L'OPCO Santé dispose d'un réseau de proximité organisé autour de 25 services régionaux en métropole et Outre Mer et déploient 398 collaborateurs (dont 280 en proximité) auprès de ses adhérents partout en France.

En savoir +

Opco Santé : https://opco-sante.fr/decouvrir-lopco-sante

Chiffres clés

- 9 616 entreprises dont 66 % de - 50 salariés
- 906 474 salariés couverts dont 12 % de - 50 salariés

- 3 231 contrats d'alternance financés dont 2 709 contrats de professionnalisation dont 522 contrats d'apprentissage
- 550 371 salariés (stagiaires) formés
- 1 585 demandeurs d'emploi formés
- NC AFEST/Parcours financés
- 324 diagnostics, accompagnement GPEC, appui conseil financés

Véronique PETIT - Directrice des Ressources Humaines – *Emmaüs Solidarité*

Nous sommes ravis du partenariat mis en place avec l'OPCO Santé sur différents besoins de formations collectives. Nous avons pu être accompagnés sur les différents étapes des projets telles que la définition du cahier des charges, le choix du prestataire, le dialogue avec l'organisme de formation et le suivi du déroulé et du bilan de la formation.

Amandine BOCCARD – Technicienne RH - *Sauvegarde 69*

La Sauvegarde 69 fait régulièrement appel à l'OPCO Santé afin dans les domaines suivants :

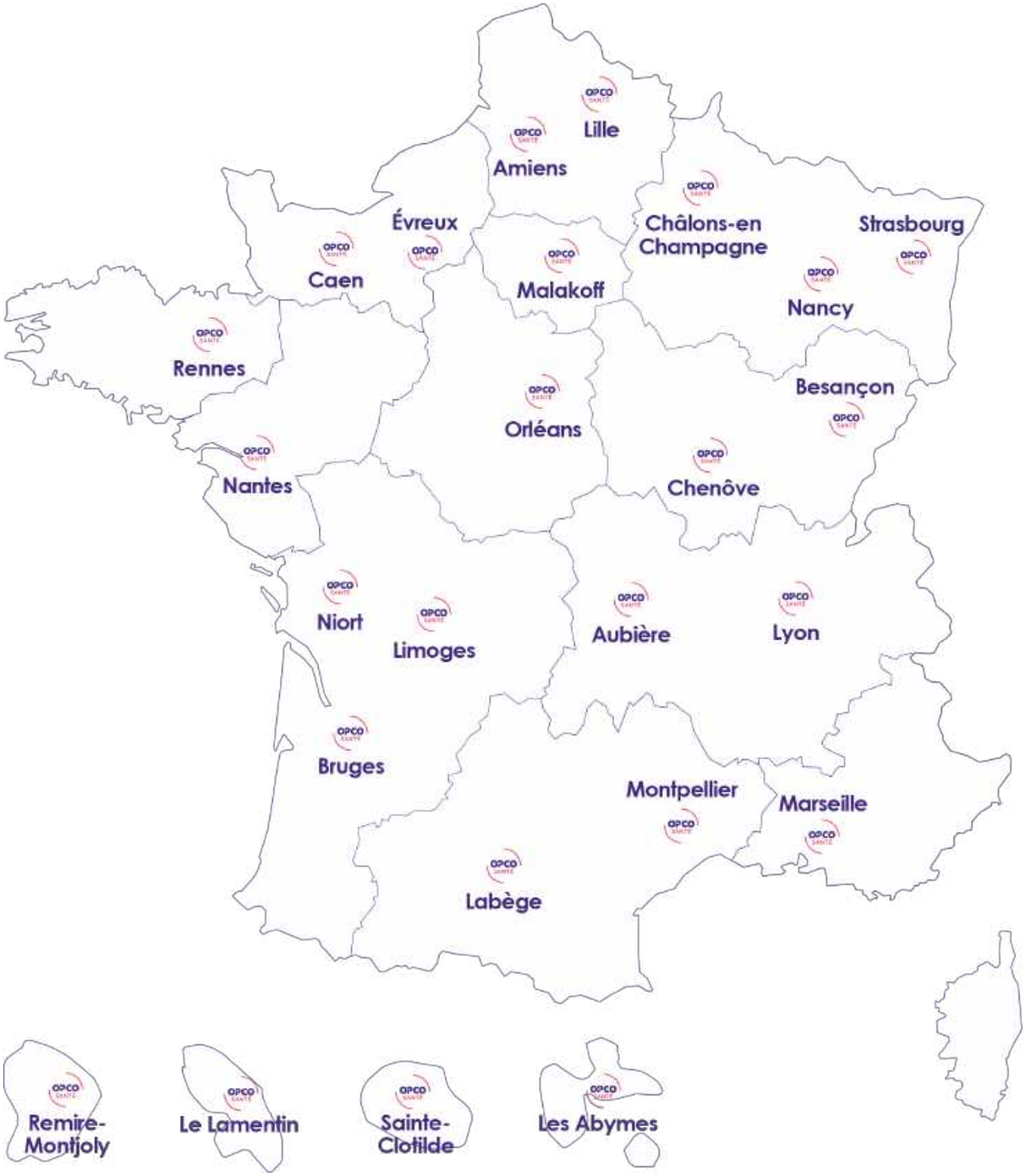
— Appui pour la mise en place d'un contrat d'apprentissage, financement…
— Conseil dans l'amélioration continue des plans de développement des compétences et leur financement

Nous retenons le professionnalisme, la disponibilité et les compétences techniques de nos interlocuteurs. L'OPCO propose régulièrement des rendez-vous de proximité ainsi que des réunions et ateliers thématiques répondant parfaitement à nos interrogations et besoins. Pendant la crise sanitaire, l'OPCO Santé a montré sa réactivité en développant rapidement une plateforme e-learning permettant à nos structures de poursuivre une activité formation malgré le contexte.

Sabrina GILLET - Responsable formation - *Maisons de famille*

Merci pour l'accueil, les informations et la présence des partenaires lors de cette journée Portes ouvertes du 28 janvier 2020.

25 services régionaux en métropole et Outre Mer



Uniformation soutient ceux qui s'engagent dans l'accompagnement de la personne dans toutes les étapes de sa vie : une économie du quotidien répondant à des besoins sociétaux.

Président : **Antoine PROST** – CFE-CGC

Vice-président : **David CLUZEAU** – CNEA

Directeur général : **Olivier PHELIP**

Directrice de la communication et du marketing : **Florence BAILLEUL**

Uniformation favorise le développement de l'emploi et le maintien dans l'emploi auprès de 31 000 structures employant près d'un million de salariés.

Il regroupe 21 branches professionnelles

- Acteurs du lien social et familial
- Aide à domicile
- Animation/Eclat
- Ateliers et Chantiers d'insertion
- Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement
- Entreprises sociales pour l'habitat
- Foyers et Services pour Jeunes travailleurs
- Familles rurales
- Institutions de retraite complémentaire et Prévoyance
- Missions locales et PAIO
- Mutualité
- Offices publics de l'habitat
- Organisations professionnelles de l'habitat social
- Pôle emploi
- Régies de quartier
- Régime général de la Sécurité Sociale
- Régimes miniers
- Régime social des indépendants
- Sociétés coopératives d'HLM
- Soliha
- Tourisme social et familial

Chiffres clés

- 31 045 entreprises dont 28 823 de moins de 50 salariés
- 927 099 salariés dont 293 592 travaillent dans des structures de moins de 50 salariés

- 4 874 contrats d'alternance financés dont 4 682 contrats de professionnalisation dont 192 contrats d'apprentissage HCR
- 300 000 salariés formés
- 893 demandeurs d'emploi formés (POEI, POEC)
- 34 AFEST/Parcours financés
- 324 diagnostics, accompagnement, GPEC, appui-conseil financés

Une proximité dans les territoires

Uniformation est implanté au cœur des bassins économiques, et crée les conditions de partenariat avec les acteurs locaux pour développer les compétences et accompagner l'emploi. 350 collaborateurs répartis sur 12 délégations régionales offrent un service de proximité avec 33 points d'accueil sur tout le territoire (Métropole et DOM).

En savoir +

Unifomation : https://www.uniformation.fr/

Un accompagnement de proximité pour les entreprises

Uniformation pour la RH de la Mutualité Française Limousine- MFL, a décodé les évolutions RH qui, suite à la réforme, impactent directement le management des responsables d'équipes terrains. Un "séminaire RH" a été organisé avec au programme: entretien professionnel, conseil en évolution professionnel, CPF et alternance.

Pour soutenir des entreprises intéressées par des recrutements en alternance, les "vendredis de l'alternance" proposent des rendez-vous réguliers pour parler projet et permettre aux entreprises de s'approprier les outils mis en ligne : calculateur du reste à charge pour l'employeur, base de données des CFA proposant des formations, tous deux en lien avec les métiers de la cohésion sociale.

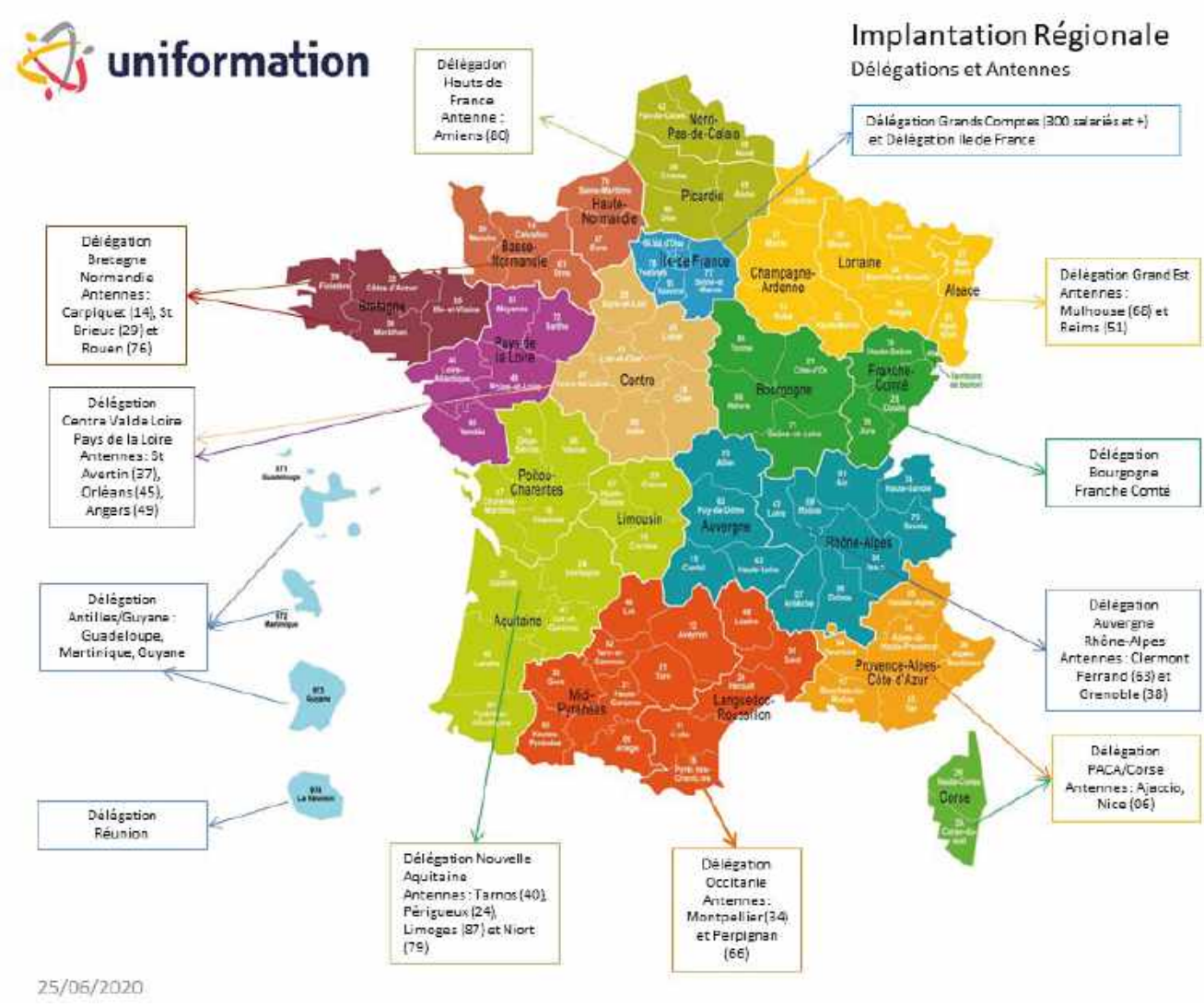
Former les salariés les plus fragilisés ou sans qualification

Uniformation accompagne la mise en place de parcours sur-mesure certifiants permettant, par exemple, l'accès à des métiers réglementés (CAP Petite enfance, BPJEPS, DEJEPS, CAP/BEP Carrière sanitaire et sociale). Dans l'Aide à domicile: cela a permis aux futurs salariés de découvrir les métiers pour mieux appréhender leurs difficultés, et aux recruteurs de vérifier la motivation des candidats. Dans l'Insertion par l'activité économique (IAE), un fonds dédié (Plan d'investissement dans les compétences (PIC)) permet d'œuvrer à la montée en compétence, la qualification et la professionnalisation des salariés en parcours d'insertion (CDDI et CDDU), une mission que conduit Uniformation depuis plusieurs années.

Former salariés et entreprises aux transformations numériques

Développer une veille prospective compétences et faciliter la transition numérique des entreprises de la cohésion sociale (EDEC ESS) a permis, entre autres, d'identifier les besoins en emploi et en compétences par métiers prioritaires ou en tension, d'identifier les impacts du numérique sur les compétences et de créer un outil d'autodiagnostic de maturité numérique des TPE PME. Est également proposé un parcours innovant *Les essentiels numériques* pour des publics en difficulté avec les savoirs de base afin d'acquérir des compétences numériques.

12 délégations régionales offrent un service de proximité avec 33 points d'accueil sur tout le territoire (Métropole et DOM).



Contacts presse OPCO

AFDAS

Cécile DENIS
06 45 79 68 20
01 44 78 39 01
c.denis@afdas.com

AKTO

Aude LÉGER
06 69 12 95 25
01 44 71 99 30
aude.leger@akto.fr

ATLAS

Frédérique BARILLIET
06 13 17 67 61
fbarilliet@opco-atlas.fr

Constructys

Audrey BIZET
06 24 88 06 69
audrey.bizet@kalaapa.com

L'Opcommerce

Philippe ANDREANI
06 69 05 77 16
pandreani@lopcommerce.com

OPCO 2I

Guillaume MANGEAS
06 35 33 24 88
01 58 64 18 86
g.mangeas@opco2i.fr

Ocapiat

Laurence JAMET
06 74 64 79 40
01 40 19 40 81
laurence.jamet@ocapiat.fr

OPCO EP

Astrid CHENARD
06 34 23 34 80
astrid.chenard@opcoep.fr

OPCO Mobilités

Florence REY
06 08 61 47 48
01 74 74 05 98
florence.rey@opcomobilites.fr

OPCO Santé

Hélène LE COURTOIS
06 63 25 50 69
01 49 68 10 75
helene.le-courtois@opco-sante.fr

Uniformation

Florence BAILLEUL
06 13 66 38 39
fbailleul@uniformation.fr